

Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du Réseau "Sortir du nucléaire" Lyon 12 et 13 mai 2018

SAMEDI 12 MAI 2018

- **Mot de bienvenue**

Mot d'introduction par Brigitte Alban et Franceline Fanton du groupe local Rhône-Alpes sans nucléaire.

- **Ouverture de l'Assemblée générale et fonctionnement**

Présentation de l'organisation et des règles de l'AG, le déroulé de ces deux jours, explication sur les votes et la méthode pour les prises de parole.

- **Présentation des participant-e-s**

Tour de table des personnes présentes : nom, prénom, département d'origine, groupe

Ouverture de la première partie de l'Assemblée générale ordinaire

- **Rapport moral et d'activités**

* Présentation du rapport moral par Philippe Guiter :

Bonjour à tous,

Il y a deux solutions pour présenter ce rapport moral : faire une lecture in extenso ou le faire de façon un peu plus vivante, sachant que le rapport moral, c'est l'émanation du CA depuis l'année dernière mais, plus largement, depuis le congrès, le premier congrès d'Angers qui a jeté les bases politiques et organisationnelles pour changer les choses au Réseau. Je le rappelle : c'est un congrès tous les trois ans. Là, nous sommes dans le cadre d'une assemblée générale intermédiaire, obligatoire pour valider le rapport moral, d'activités et financier. Mais on s'est engagé, depuis le congrès d'Angers, sur une vision à 3 ans à chaque fois et des orientations politiques du Réseau. On est donc toujours dans cette démarche. Deux choses dont on va parler : le côté politique avec le plan d'action que vous avez reçu – on espère que pendant ces deux jours on ne va pas faire que parler de problèmes organisationnels mais aussi d'orientations politiques avec ce plan d'action dont nous sommes très fiers mais qui sera plus largement discuté et validé au prochain congrès. Il s'est passé beaucoup de choses cette année hors organisationnel. Politiquement et sur le terrain, vous voyez que le Réseau fonctionne. Effectivement, en interne, il y a des difficultés de surcharge de travail et d'organisation. Mais malgré tout, grâce à une équipe salariée qui est là et qui fait le boulot et une équipe d'administrateurs qui fait beaucoup plus que ce qu'on peut demander à des administrateurs bénévoles, le Réseau tourne – en tout cas, on est de ceux qui considèrent qu'il tourne – c'est-à-dire qu'il y a des communiqués de presse qui sortent ; il y a Facebook, Twitter qui est très très réactif et qui nous donne une audience supérieure à ce qu'il y avait avant ; il y a des engagements (Bure) forts puisque nous avons 50% de parts dans la Maison de résistance. On a eu un choix cornélien à faire quasiment cet hiver. Bure est le parfait exemple puisqu'il y a eu une répression policière

extrêmement violente et le Réseau, dans sa grande diversité, s'est quand même engagé aux côtés de ceux qui luttent à Bure au jour le jour mais aussi s'est engagé dans d'autres luttes comme Notre-Dame-des-Landes puisque l'on est pour la convergence des luttes (notion qui a été évoquée il y a quelques années). Pour Bure, c'est l'exemple parfait de l'engagement des salariés, notamment des salariés. Parce que c'est vrai que beaucoup d'administrateurs n'habitent pas, à part Corinne François, dans le secteur là-bas. Mais les salariés se sont vraiment engagés dans cette lutte et, du coup, on a travaillé sur ce qu'était la Maison de résistance, sur le symbole qu'elle était, parce que pour nous, c'est aussi important que Notre-Dame-des-Landes, et c'est un exemple aujourd'hui de la lutte antinucléaire, lutte antinucléaire qui fonctionne, qui attire des jeunes, qui a une audience et qui a tout notre respect. On aurait pu décider de se retirer, vu ce qu'il se passait autour de la Maison de Bure qui a échappé autant à BZL qu'à Sortir du nucléaire, et je salue la présence en force des copains de Bure. (applaudissements). Pour nous, ça commence par là la lutte antinucléaire. C'est, quand il y a des difficultés, quand il y a de la répression policière, quand on est en butte à l'Etat qui est un rouleau compresseur – comme à Notre-Dame-des-Landes – c'est de ne pas lâcher le morceau. On a retravaillé sur la Maison de Bure, on a mis à jour les comptes de la SCI. C'est un travail très technique, mais qui prouve l'engagement d'un CA et de salariés aux côtés de ceux qui luttent contre le nucléaire. Ça, c'est affirmé donc ravi qu'ils soient là. On va le dire pendant deux jours je pense. Mais c'est un vrai signe parce que pour nous, c'est vraiment un symbole. Parce que le Réseau, dans sa grande diversité, est une fédération. Nous avons la responsabilité d'une fédération. Ça veut dire qu'il y a tout un tas de gens qui sont dedans, tout un tas de groupes, avec des modes d'action complètement différents, des organisations complètement différentes et il faut qu'on s'adapte à tout cela. Aujourd'hui, c'est aussi une fierté de dire que, dans le Réseau "Sortir du nucléaire", il y a des gens qui se battent au jour le jour dans des CLI et aussi des gens qui se battent, à l'opposé sur le spectre de la lutte, à Bure en faisant tomber des murs de béton, en se confrontant sur le terrain, au jour le jour, en ayant des projets d'avenir. Le Réseau, c'est ça. C'est tout le spectre de la lutte : les actions rond-point, les actions pont, les chaînes humaines, la bagarre dans les CLI, la bagarre dans les instances. C'est ça le Réseau. Les administrateurs, on a la responsabilité de faire vivre ça et c'est ce qu'on essaye de faire. Je pense que, quand vous lisez le rapport moral et quand Mélisande va présenter le rapport d'activités, c'est ça qu'il faut retenir. On a cette responsabilité-là et, pour le moment, on l'assume. On s'est engagé, dans un autre registre, pour le forum social antinucléaire. Ça a été coorganisé avec le Réseau. Ça a aussi été un moment important parce que vous n'êtes pas sans savoir que, suite au congrès d'Angers, il y a un certain nombre de groupes qui ont décidé de quitter le Réseau. On a pris acte. On avait été élu sur une plateforme. Une immense majorité de gens qui avait été élus sont restés pour mettre en œuvre ce qu'il y avait écrit dans cette plateforme. Ceux qui sont partis ont fondé un autre Réseau, Arrêt du nucléaire, que je trouve tout à fait respectable, avec qui on a été administrateurs avant. Par contre, on avait une divergence politique profonde sur la place du Réseau aujourd'hui et son organisation. Pour le forum social, on a dépassé ça. Ça a été coorganisé avec plusieurs groupes, et notamment des groupes d'ADN. L'animation du forum social a été coanimée avec ADN. Les liens ne sont pas rompus. C'était notre responsabilité aussi de ne pas rompre les liens avec ceux qui étaient partis parce que tout est respectable. On peut estimer que le Réseau ne correspond pas à une forme d'organisation qui soit acceptée par tous. On a quand même réussi à travailler ensemble par le biais du forum social mondial, par le biais de tout ce qui se passe avec le CANO, les organisations autour de Flamanville. Guillaume est un lien fort là-bas pour faire entendre que le Réseau est toujours là et que le CANO n'est pas coupé du reste du monde et qu'ils sont toujours les bienvenus. J'ai parlé du forum social. Il faut évidemment aussi parler du prix Nobel, puisque ça aussi c'est une grande victoire pour le mouvement antinucléaire. Là aussi, on s'est retrouvé confronté dans le Réseau avec deux axes politiques par rapport au désarmement nucléaire. On a alors discuté, discuté, discuté. Il y avait une divergence profonde. On a voté dans le CA. La décision s'applique. François est parti, mais Jean-Marie est encore là. C'est ça la réussite du Réseau. C'est de pouvoir faire travailler ensemble quoi qu'il arrive et quelles que soient les divergences, et de rester dans la même instance pour travailler ensemble. Je ne vous dirai pas que les portes ne claquent pas quelquefois dans le CA, mais l'esprit est vraiment de faire vivre ce Réseau et d'éviter que les portes ne claquent. Je vous ai parlé de notre responsabilité politique, mais je ne

peux pas faire autrement que de parler de notre fonctionnement organisationnel. Je vais essayer d'être le plus concis possible. Je suis embêté car, aujourd'hui, dans cette salle, il y a apparemment le papa de Philippe Brousse. Pourquoi je dis que c'est embêtant ? Bien entendu, ce monsieur est très respectable et même si on ne l'a jamais vu avant, tout le monde a le droit de venir s'exprimer en assemblée générale à partir du moment où on fait partie d'un groupe. Je considère, bien entendu, que le papa de Philippe fait partie d'un groupe et qu'il a le droit de s'exprimer. Ce qui fausse un peu les choses, c'est que ni au congrès d'Angers ni à l'AG de Sète, il n'a été question de grief majeur à l'ensemble de l'équipe et plus particulièrement au coordinateur. Il est vrai que nous avons quand même eu affaire au départ de Xavier, d'Anne-Laure et dernièrement, de Fabien Brosset qui a fait un travail remarquable et qui a décidé de partir. Des dossiers sont en cours donc on ne peut pas dévoiler tout. Mais malheureusement, Fabien qui avait les reins suffisants pour tenir le poste difficile de directeur financier s'est trouvé assez vite en opposition avec Philippe sur des méthodes de travail et malheureusement, Fabien a décidé de partir. Il nous a quittés et depuis, nous n'avons pas de directeur financier. Heureusement qu'il avait préparé, notamment, les documents financiers qui vous sont présentés parce que sinon, je pense que l'assemblée générale n'en aurait pas vu la couleur, malgré le boulot énorme de Jean-Claude. Il y a une offre de poste qui circule. Ça c'est la réalité de l'organisation aujourd'hui. Ces départs nous ont interpellés. On a décidé de se faire aider avec un dispositif qui existe sur fonds publics, qui s'appelle le diagnostic local d'accompagnement, qui est une mesure pour aider les associations à réfléchir à leur organisation, à leur gouvernance, dans le but de conserver les emplois salariés. C'est important de le dire. Nous nous sommes engagés dans cette démarche parce qu'autant les salariés que les administrateurs étaient convaincus qu'il y avait des choses à faire au Réseau. Je dirais qu'à ce stade, la place du coordinateur général n'était pas remise en cause. On a donc eu l'occasion de rencontrer plusieurs prestataires de service. On en a choisi un. Cette personne est venue au Réseau, a questionné autant les salariés que les administrateurs. Je me tourne vers les DP un peu, je pense qu'elle a pu questionner tout le monde. Elle a fait un diagnostic qui nous a semblé assez proche de la réalité. On est arrivé au stade de dire que le poste de coordinateur général n'est plus légitime auprès des administrateurs comme auprès des salariés. Il faut donc penser à une réorganisation. Nous avons eu plusieurs scénarios. Nous avons fait notre travail de CA et étudié les scénarios. Nous en avons choisi un qui va être mis en œuvre dans les mois qui viennent avec une direction à deux têtes : une direction campagnes et actions et une direction financière-RH-administrative. On s'engage là-dedans. À ce moment-là, la démarche normale est de demander aux salariés s'ils sont intéressés ou pas par ce genre de poste. Parallèlement à ça, il s'est avéré que les salariés se sont rendus compte qu'il y avait un souci de fuite de réunions téléphoniques qui était bizarre. Après une rapide enquête, on s'est rendu compte que toutes les conversations téléphoniques CA-salariés, CA seul, réunions DP, réunions de groupes – puisque le Réseau paye pour 4 numéros auprès d'un hébergeur qui s'appelle OVH – on s'est rendu compte qu'il y avait une option qui avait été cochée en 2014 et qui permettait l'envoi de fichiers mp3 de toutes les réunions qui passaient par ces 4 numéros à une adresse mail qui était celle de Philippe Brousse. Evidemment, c'est totalement illégal puisque la CNIL est très claire là-dessus : tout enregistrement doit être signalé aux participants avant le début de la réunion. L'utilisation et la retranscription par une administratrice, qui s'appelle Sophie Morel, qui a été suspendue puisqu'elle nous a affirmé que l'envoi du fichier mp3 à son intention était anonyme et que c'était elle qui avait assuré la retranscription. Or, sur le fichier pdf, il y avait le nom de l'auteur qui était « Philippe Brousse ». Donc on n'a pas eu d'autre choix que d'être confronté à cette dérive dont certains d'entre nous ont été directement impactés puisque des conversations privées ont été enregistrées à l'insu de ceux qui étaient enregistrés. On se retrouve devant un problème extrêmement compliqué et grave à gérer. Qu'est-ce qu'on fait avec l'auteur de ces choses-là ? Il y a plusieurs façons de voir les choses. Certains disent que ce n'est pas grave, c'est normal. Je ne suis pas d'accord avec ça. Moi je suis administrateur depuis 5 ans, Martial depuis 6 ans. Ça veut dire que toutes les conversations qu'on a eues sur le sujet sensible du nucléaire, mais aussi sur un sujet aussi sensible il y a deux ans qui était le règlement de l'affaire Stéphane Lhomme, tout a été épluché à notre insu. Tout ce qu'on faisait, tout ce qu'on disait. Ça va donc très très loin. Que peut faire le CA à part entamer une procédure de licenciement pour faute grave qui recouvre donc ce fait-là mais aussi d'autres faits

d'insuffisance au niveau RH pour plusieurs raisons que je n'ai pas forcément envie de débattre. Hier soir, on a eu une réunion où ça a été exposé. Tous les administrateurs qui votent à 90% à chaque fois toutes les décisions que nous prenons. Toutes les décisions sont votées par les ¾ du CA. La question de la légitimité des décisions, elle est là aussi. Le CA a entamé une procédure de licenciement à l'encontre de Philippe après lui avoir proposé de discuter, après qu'on soit nombreux autour de lui à avoir discuté de son évolution, de son reclassement, de sa formation... On était prêt à tout pour l'aider dans sa reconversion. Ça n'a pas été son choix. Plusieurs réunions avec les DP où il est resté 5 minutes. Pas de discussion possible. Pas d'arrangement, pas de négociation possible. Je vais m'arrêter là parce que vous êtes là pendant deux jours – et je vous invite à voter ce rapport moral : un, pour valider que le CA doit toujours s'engager sur la lutte antinucléaire mais surtout, sur l'amplification de son audience. Ça, c'est vraiment deux axes majeurs. Doit accompagner la lutte antinucléaire quelle qu'elle soit sur tout le territoire en favorisant effectivement les bassins de lutte et les organisations régionales - qui nous semblent être la bonne organisation - pour que le plus grand nombre puisse s'impliquer dans la lutte et que la lutte soit le plus efficace possible. Et après, un mandat pour continuer à réorganiser le Réseau, avec les salariés, et dans la meilleure entente possible. On a affaire à une crise. C'est une crise interne, c'est une crise qui arrive. On doit pouvoir la dépasser. La lutte antinucléaire, l'ensemble des administrateurs pense que c'est quand même ça le plus important, dans le respect de chacun et de ceux qui s'en vont et de ceux qui restent. Merci.

* Présentation du rapport d'activités par Laure Barthélémy et Mélisande Seyzériat :

Beaucoup de mobilisations :

- Sur la lutte contre le projet Cigéo
- Sur l'EPR de Flamanville (visite de Naoto Kan, actions juridiques, demandes d'infos autour de l'affaire du Creusot, journée de dialogue technique)
- Sur le rafistolage et vieux réacteurs (suivi des visites décennales, actions juridiques...)
- Sur l'abolition des armes nucléaires (de nombreuses réunions du comité nucléaire militaire pour la mise en place de la campagne 2018 pour la signature du TIAN...)
- Et beaucoup d'autres mobilisations (mob de printemps, actions multiples contre Malvés, mobilisation nationale au moment du ONE PLANET SUMMIT le 12 décembre, actions contre le lobby)

Interpellation lors de la présidentielle : espace web d'analyse des positions.

3^e forum social mondial antinucléaire.

Les perspectives de mobilisation pour 2018 : poursuite de la campagne militaire, Bure à Bar le 16 juin, rencontre d'été.

Rencontres, formations, initiatives régionales : rencontres régionales, formations sur les vieux réacteurs, juridique, organisation d'événements.

Un réseau au service des groupes.

Surveillance citoyenne des installations nucléaires : suivi et animation de la SCIN, enquête, veille et réalisation d'articles web et newsletter, animation de groupes de travail.

Actions juridiques : un comité juridique animé + une trentaine d'affaires en cours.

Web et rézo sociaux : 6000 visites par jour sur notre site (+ 50% par rapport à l'an passé), 1760 nouveaux articles mis en ligne en 2017, 80000 sympathisants inscrits sur nos listes, des infographies, présence quotidienne sur Fb et twitter, gestion de nombreuses listes.

Presse-média : 67 CP en 2017, plus de 300 sollicitations médias, de très nombreuses interventions sur les chaînes...

Relations extérieures, liens avec l'international.

Secrétariat, boutique et administration : une centaine de sollicitations par mois, gestion des nouveaux contacts, gestion admin des groupes, ...

Boutique et revue : nouveau matériel, 4 revues par an.

Gestion financière et administrative : externalisation de la gestion informatique pour un nouvel outil, mise en place d'un budget prévisionnel...

Martial Chateau : À propos du FSMA, les Finlandais vont renvoyer l'argent aux Espagnols pour qu'ils puissent préparer le forum 2019. Il faut s'y prendre 1 an et demi à l'avance.

* Questions :

Cédric Lucas : Je tenais à saluer le travail des camarades salariés et bravo pour le rapport d'activités. J'ai plusieurs questions et plusieurs demandes. Déjà, j'ai entendu Philippe Guiter dans un laconique extrait du rapport moral : il faut arrêter les portes qui claquent... Xavier, Anne-Laure, Fabien, Philippe, Sophie, d'autres administrateurs, d'autres salariés, des groupes... ça fait beaucoup de départs non ? Pourrions-nous avoir le compte-rendu intégral de l'AG ? Par rapport au DLA, pourquoi n'a-t-il pas été décidé en congrès ? car on n'a jamais reçu l'audit de Laurence Brunier. S'il y a eu un appel d'offre, pouvons-nous l'avoir ? Nous, participants à l'AG, nous n'avons pas eu de document, ni les administrateurs, pour voter dessus. Puisqu'il n'y a pas eu de rapport donné par Laurence Brunier. Pourquoi quelqu'un en est-il arrivé à faire une copie intégrale d'une réunion du CA ? Là, on peut citer un déboulonneur qui a dit « est-ce de la délinquance ou de la dissidence ? ». Et on pourra se poser là-dessus, sur ce qu'est la désobéissance. Car quel mensonge et sans preuve devant l'AG, oser dire devant l'AG que toutes les réunions ont été écoutées. C'est inadmissible. Nous sommes alertés par une situation déplorable de l'équipe salariée. Nous tous présents à l'AG, nous pouvons observer l'incompétence du CA. Merci de ne pas cautionner et de refuser le rapport moral car regardez combien on est à l'AG aujourd'hui. Regardez. J'ai été pendant 7 ans administrateur. C'est la première fois que je vois que l'on est aussi peu nombreux pour décider d'une structure comme la nôtre. Bravo à vous.

Hélène Shemwell : Juste une remarque à faire à propos du terme « les vieux réacteurs ». Je ne sais pas s'il faut vraiment opposer les vieux et les récents, d'autant plus que dans *La farce cachée du nucléaire*, l'ingénieur disait qu'il fallait fermer d'urgence deux centrales : Fessenheim et Civaux (qui est la plus récente et qui a des gros problèmes de cuve et de béton). Peut-être que les vieux ont des problèmes spécifiques mais je crois qu'il ne faut peut-être pas trop opposer les jeunes aux anciens parce que les jeunes aussi ont des problèmes importants.

Claude Lhuillier : Mon intervention ne s'inscrit pas en procès ni du CA, ni de l'ensemble du Réseau dont le rapport d'activités nous satisfait tout à fait et qu'on votera. On a beaucoup apprécié, dans la présentation du rapport moral tant dans le rapport d'activités, le fait effectivement que le Réseau ne travaille pas qu'avec les groupes et les personnes inscrites au Réseau, qu'il y ait de nombreuses collaborations, que les mobilisations se fassent avec d'autres associations. C'est très bien. Je pense quand même qu'on devrait aller plus loin. Il faut prendre acte. Premier paragraphe du rapport moral : c'est dans la formulation. Il est écrit que « la raison d'exister du Réseau est de mettre en commun toutes les forces qui partagent l'objectif de sortir du nucléaire. Nous devons proposer un incontournable outil de lutte antinucléaire. » ça, je pense que c'est faux. L'histoire récente nous le montre. Le Réseau n'a plus le monopole de l'action antinucléaire. Notre objectif n'est pas de renforcer le Réseau, mais de renforcer le mouvement antinucléaire. Dans les faits, c'est ce qu'on fait. Mais il faut le dire. Ce type de formulation introduit des réactions de rejet de la part des autres groupes, des autres collectifs. Le Réseau est la structure organisée la plus efficace, la plus nombreuse. Là-dessus, pas de problème. On a des moyens considérables par rapport aux autres groupes. Moi je trouve qu'on devrait faire un *ajornamiento* et le dire. Dire à tout le mouvement antinucléaire qu'on prend acte du fait que des gens, des militants qui partagent les mêmes objectifs que nous, ont choisi d'autres formes d'organisation, soit de manière individuelle dans des groupes locaux, soit en se regroupant dans des collectifs comme ADN, comme le CANO... Il faudrait le dire. Ça aurait une force considérable qu'on prenne une motion en AG du Réseau pour le dire. Ça devrait être quelque chose de stratégique. Relancer le mouvement antinucléaire, c'est dire « vous n'êtes pas des dissidents, vous n'êtes pas des hérétiques ». En tant que force la plus importante du

mouvement antinucléaire, on devrait prendre un texte fort pour le dire et arrêter de faire ces procès qui ont des répercussions jusqu'à l'intérieur de notre organisation.

Marc Saint-Aroman : Je vous prie de m'excuser pour l'expression qui ne va pas être très claire parce que le WI-FI me pète la tête ici. Je suis électrosensible et souffre énormément de la salle ici. Premier point : j'ai affiché devant la salle un texte de Pierre Küng sur l'écoute mutuelle. J'ai trouvé que c'était intéressant de remettre ça à jour. Je l'avais envoyé aux administrateurs quand j'ai entendu qu'il y avait des bruits, comme quoi les choses se passaient pas très bien. J'avais envoyé ce texte parce que je l'ai trouvé très intéressant. Il est toujours d'actualité 20 ans après. Pierre Küng, pour ceux qui ne le connaissent pas, c'était un des fondateurs du Réseau, qui a escaladé par deux fois la tour de Golfech pour demander un débat, centrale en activité. Le premier point que je voudrais évoquer, c'est que j'aurais aimé avant de voter le rapport moral sur lequel je voterai contre, c'est entendre le point de vue des salariés, connaître un peu le climat salarial. J'ai été administrateur de nombreuses années et j'ai vu qu'on était souvent incapable de satisfaire aux demandes des salariés sur la pression qu'ils avaient, sur le travail qu'ils avaient. J'ai vu par exemple Charlotte qui a fait la Belgique, Lille et Paris dans la même journée. Trois interventions. C'est des choses qui se passent. C'est impensable. En tant qu'administrateur, on a été faible là-dessus et on a aggravé la situation en ne renouvelant pas en particulier le contrat d'Anne-Laure Méladeck et d'autres salariés. La seconde chose que je voudrais évoquer est que j'ai reçu un coup de fil mi-février, il n'y avait rien à cette époque, aucune affaire qui pointait, il y avait juste le DLA qui se précisait et j'ai reçu un coup de fil de Philippe Guiter à mon domicile. J'ai trouvé ça bizarre, sachant qu'on s'était quitté l'an dernier où les choses étaient assez claires. Je lui avais dit en partant « les salariés jaunes, c'est fini. On parle plus de nettoyage au Réseau. Tout ça, ça n'existe plus ». Je le sentais mal à l'aise. Ce que je ne savais pas, c'est qu'il avait préparé la continuité de cette affaire. Il m'appelle à mon domicile en me demandant de demander à Philippe de démissionner. Et là, je lui ai dit que pour moi, les choses sont claires : 6 ans d'ancienneté pour Stéphane Lhomme, 60 000 euros / Philippe 20 ans, 200 000 euros. C'est un simple calcul. Il me dit qu'avec la loi Macron, c'est fini tout ça. Et je lui ai dit « t'es syndicaliste ou pas ». On est arrivé à une situation où je me suis dit que c'était quand même curieux et je n'en ai parlé à personne. Je suis une tombe. Et après, il y a eu tout ce qui est arrivé. Le second point que je voudrais évoquer, c'est effectivement qu'il y a le doigt qui montre la lune. Le doigt, c'est Sophie Morel. Et alors on coupe le doigt, et on ne parle pas du problème. Et j'ai entendu récemment un texte de Kempf qui disait « quand on provoque de l'inhumanité chez quelqu'un, on perd de notre humanité ». Je trouve que, de la part d'un syndicaliste, de la part d'un CGO, de tout ce qui a été mis en place, c'est ce qu'il s'est produit. Ne pas le mesurer, je trouve ça très grave. Le dernier point, j'en reste là. Ce sont d'énormes souffrances et d'énormes contraintes. C'est pour cela que j'aurais aimé entendre les salariés. En l'occurrence, je voterai contre ce rapport moral, sans hésitation.

Thierry Jolivet : Ce qui m'a étonné, c'est le peu d'internationalité qu'il y a. C'est un rapport Réseau Sortir du nucléaire français. Je suis désolé mais même si on a fait le forum social – auquel j'ai participé – je trouve que le rapport moral est un rapport français. Je suis désolé mais il faut penser autrement et voir autrement. Ce qu'il se passe en Belgique, ce qu'il se passe ailleurs. Il faut le voir au niveau européen et au-delà.

Jean-Marie Matagne : Je voudrais compléter le rapport d'activités et apporter une précision par rapport à ce que Philippe Guiter a invoqué tout à l'heure concernant le nucléaire militaire. En 2017, ACDN a continué à agir pour obtenir un référendum sur la participation de la France à l'abolition des armes nucléaires. Ça fait partie du DOS. On avait été mandaté pour le faire. On l'a fait. Cette procédure, c'est la procédure de référendum d'initiative partagée, civile et militaire. Elle implique qu'on ait 20% du Parlement qui signe une proposition de loi référendaire car, ensuite, 10% du corps électoral, c'est à peu près 4 millions et demi de citoyens qui apportent leur soutien. On avait fait faire un sondage qui a donné que 74% des Français auraient répondu oui à la question qui leur était posée et que 74% également auraient été disposés à apporter leur soutien à cette proposition de loi parlementaire (et il en fallait 10%). Le problème était d'arriver à obtenir les 185 signatures

parlementaires sur 925. Début avril 2017, on en avait obtenu 126. Evidemment, vous connaissez tous l'issue de l'élection présidentielle. C'était le bazar complet et on n'a pas pu aller plus loin. On les a pas obtenues. Ce que l'on demandait à ce moment-là, c'était que la France participe à la négociation d'un traité d'interdiction. Ça n'a pas eu lieu. Moi, personnellement, j'ai suivi en 2016 les deux sessions des groupes de travail préparatoires de l'ONU à ça. Et en 2017, les deux négociations à New-York et à Genève. J'ai vu progressivement ce traité d'interdiction qui était normalement destiné à déboucher sur un désarmement multilatéral, devenir un traité d'interdiction unilatéral. Avec une participation et un désarmement unilatéraux. Sans rien pour que les États nucléaires participent à ce processus. Ce que je voulais dire, c'est que vous n'avez rien eu là-dessus dans le rapport d'activité sur l'action parlementaire. Il y a eu une divergence entre militants anti-nucléaire militaires au sein du Réseau : les uns étant pour appeler la France à signer ce traité d'interdiction, qui réaffirme - avec le TNT - le droit inaliénable à l'énergie nucléaire. Il n'y a rien eu sur le rapport d'activités là-dessus. Par contre, Philippe a signalé tout à l'heure que François avait démissionné. Moi j'ai aussi démissionné... quelques jours. J'ai démissionné à l'issue d'une procédure de 50 minutes où on n'a pas vraiment discuté de ça. Mais il y a eu une décision qui a été prise, avec laquelle personnellement je ne suis pas d'accord. Cela dit, presque immédiatement après, les gens qui avait voté dans ce sens-là au niveau du CA, nous ont fait savoir que le fait qu'il y ait eu ce choix-là n'empêcherait pas ACDN d'exposer dans les moyens de communication du Réseau sa position. On est en train d'assister à une chose qui est permanente : il n'y a pas un mot sur le type d'action qu'on fait. J'ai exposé tout à l'heure les résultats du référendum qu'on a fait. Il y a 85% des Français qui sont ok avec la proposition que l'on fait, qui sont pour que la France participe à l'abolition des armes nucléaires. Pas seulement à l'interdiction mais à leur élimination. Qui mettent en marche le processus qui est prévu à l'article 6 du TNP. 85% des Français qui sont ok avec la charte du Réseau. Puisqu'il est question de l'abolition des armes nucléaires dans la charte. Tout ça, c'est zéro. Aussi bien dans le rapport d'activités que dans le plan d'action. Pour conclure, en dépit de ce désaccord profond sur le fonctionnement du Réseau, je voterai le rapport d'activités et le rapport moral.

Thierry Gourvenec : Je voudrais faire des ajouts au rapport d'activités. Il a été mis l'accent à juste titre sur le travail et l'activité des salariés du Réseau qui ont d'ailleurs été applaudis. Je demanderai également dans le rapport d'activités - même si ça ne peut pas être inscrit -, de signaler l'énorme travail des administrateurs qui sont des bénévoles et qui passent un temps énorme à l'action et l'animation de ce Réseau. Des gens qui passent parfois plus qu'un temps plein à cette activité. Je crois qu'ils méritaient des applaudissements.

Une deuxième chose par rapport à l'EPR : il me semble que l'on a oublié de signaler qu'il y avait eu une manifestation à St Lô.

Action menée à l'initiative de SDN Berry-Giennois-Puisaye et du Réseau Fukussenheim : action de convergence de politique anti-nucléaire lors d'une réunion le 8 septembre 2017 à Montreuil. Action qui visait à regrouper toutes les forces politiques et associatives antinucléaires pour l'arrêt de l'EPR. Je tenais à le souligner parce que ça a été un très gros travail.

Philippe Guiter : Je vais me lancer dans une série de réponses. Pour ce qu'il y ait du DLA, peut-être Jean-Claude ou Brigitte. Normalement, il y a un point DLA qui est prévu lors du rapport RH, mais il est après le vote sur le rapport moral. Donc peut-être que vous pourriez faire une courte intervention là-dessus.

Cédric : oui - Marie est en train de le faire - il y aura un compte-rendu intégral de l'assemblée générale. Sur le DLA, Laurence Brunier - qui est la prestataire choisie parmi d'autres sur les listes régionales agréées par l'Etat pour s'occuper des DLA - a fait son job. Le CA et les salariés en ont été destinataires. Il y aura une réponse là-dessus. Tu parles du nombre de groupes en AG. On est à peu près au même niveau que l'année dernière. De toutes façons, on avait déjà dit que le moment important désormais, c'est bien le congrès. Est-ce qu'il va être ouvert à l'ensemble du mouvement antinucléaire, est-ce que ça va être un congrès de refondation, est-ce que ça va être un congrès où seuls les adhérents à Sortir du nucléaire seront invités ? on ne sait pas encore. C'est à nous

collectivement d'en décider. Mais il faudra que ce soit un congrès où il y ait énormément de groupes présents. Et là c'est des congrès qui sont vraiment représentatifs. Et les AG sont des AG techniques, qui sont obligatoires donc on les tient. On a intérêt à ce que financièrement, il y ait moins de monde aux AG pour qu'il y ait plus de monde et plus d'activités proposées lors des congrès. Financièrement, c'est le calcul qui a été validé au dernier congrès d'Angers. La question de savoir s'il doit être ouvert aux groupes adhérents uniquement ou plus large, ce n'est pas encore tranché. Personnellement, je suis sur la tendance du congrès d'Angers. Même si les groupes non adhérents n'ont pas le droit de vote, ce pourrait être un moment où tout le mouvement antinucléaire se réunit. Il peut y avoir des discussions à cette AG sur le sujet. Sur la situation déplorable avec les salariés : je vous demande à tous ceux qui disent ça et pensent d'aller discuter avec eux. On a des instances DP. Il s'y passe un certain nombre de choses. Il y a tout un tas de sujets d'abordés. Je vous invite à discuter notamment avec les salariés. Je pense qu'ils sont aussi maîtres que nous de l'avenir du Réseau. Je suis ravi qu'il y ait des jeunes qui arrivent et qui soient hyper motivés pour faire avancer ce Réseau. Et qu'on continue à le faire avancer avec ceux qui sont là depuis plus longtemps. On espère que les conditions de travail et l'ambiance dans laquelle travaillent les salariés va fortement s'améliorer. On l'a vu quand il y avait Anne-Laure, on l'a vu quand il y avait Fabien. Ça a été flagrant. Nous on a ce sentiment-là. Mais c'est un sentiment d'administrateur. On ne travaille pas de 9h du matin à 17h au Réseau. Demandez-leur et arrêtez de faire des élucubrations. Quant à la situation déplorable avec les salariés, c'est pareil. Demandez-leur. De toutes façons, ils auront une intervention, comme tous les ans. Vous entendrez ce qu'ils ont à dire. On est en assemblée générale et c'est tout à fait normal. Nous revendiquons cette liberté de parole des salariés. Ça va se faire. Allez les interpellier. Sur les écoutes illégales, je suis désolé mais je suis sidéré que des militants cautionnent un système comme celui-là. Des preuves, on en a. Les enregistrements ont été retranscrits et envoyés sur des listes. Ça, c'est la réalité. On a des fichiers avec le nom de celui qui a retranscrit le fichier mp3. On a les règles de la CNIL qui sont extrêmement claires. Toutes les instances qui peuvent enregistrer le signalent dès le début du message. Nous, c'est pareil. Un administrateur qui serait élu depuis un jour et qui fait une réunion sans savoir qu'il est enregistré, il aurait le droit de porter plainte. Moi ça fait 5 ans que je suis là, Martial ça fait 6 ans. Les autres, ça fait 2-3 ans. J'ai épluché les comptes rendus de CA depuis 2014, ligne par ligne, pour voir si, à un moment donné, les administrateurs avaient autorisé les enregistrements des conversations téléphoniques des CA. Il n'y a rien. Ayant été mis en cause dans cette affaire, j'ai décidé jusqu'à aujourd'hui de ne pas porter plainte contre celui qui a fait ça. La situation peut évoluer. Mais l'état d'esprit dans lequel on est n'est pas celui-là. Ce n'est pas de porter plainte, sinon on l'aurait déjà fait. L'AG pourrait nous le demander mais c'est un cas où les plaintes sont personnelles. Moi personnellement, comme je n'ai rien contre celui qui a fait ça, même si je ne l'admets pas et que j'admets encore moins que des militants le cautionnent, j'ai décidé que je ne le ferai pas car je ne veux pas que ça sorte, que ça soit étalé dans la presse. J'ai pas envie parce que l'image du Réseau ne mérite pas ce truc-là.

Sabine Li : Est-ce que tu as dit à tous les gens présents que l'AG était enregistrée ?

Philippe Guiter : Oui très important effectivement. Ça, tous les ans, l'AG est au courant que c'est enregistré puisque nous faisons un compte-rendu intégral. Mais c'est vrai qu'on aurait dû le dire dès le début.

Hélène : sur l'opposition jeunes et vieux réacteurs. Je fais partie de ceux qui pensent qu'il est temps que le Réseau écrive et valide un scénario de sortie. Je pense qu'on est peut-être prêt à faire ça. Charlotte hoche la tête, c'est pas sûr. Je pense qu'on est prêt à faire ça. Parce qu'il y en a très peu qui écrivent des scénarios de sortie crédibles. Je pense qu'on a la maturité et les compétences dans le CA et peut-être dans les salariés. Charlotte me dit non. Mais j'ai la faiblesse de penser que oui et ça pourrait être un sujet de discussion.

Claude : ne pas renforcer le Réseau mais le mouvement antinucléaire. Je suis évidemment d'accord avec ça puisque je l'ai dit dans l'organisation du forum mais pas que. Les liens avec ADN n'ont jamais été rompus. Il y a eu des choses organisées par eux. C'est pour ça qu'on se bat aussi pour la régionalisation. Dans la régionalisation, s'il y a action, un groupe qui fait partie de la coordination régionale demande les subventions pour l'ensemble des groupes qui organisent l'action. Du coup, on transcende de fait le Réseau et on met à disposition de l'ensemble des groupes qui compose le mouvement antinucléaire français ses moyens qui sont très conséquents. C'est ça l'organisation que l'on voudrait voir se mettre en œuvre.

Marc demande à entendre les salariés. Je l'enjoins à discuter et de toutes façons, on va les entendre. Hier soir, il y avait un atelier là-dessus. Rien n'empêche après de continuer à discuter. Je crois qu'on est là pour ça.

Guillaume Blavette : Des salariés et des administrateurs étaient présents à cet atelier hier soir. Chacun a pu y participer, j'y ai participé. Je pense que les échanges ont été cordiaux, que ça a été avec Charlotte, Marie, les administrateurs et les membres de groupes qui sont venus s'enquérir d'une situation qui est préoccupante et qui peut inquiéter. Ont été présentés des points de vue de salariés présents et d'administrateurs.

Philippe Guiter : Marc signale une conversation qu'on a effectivement eue. Je la revendique haut et fort. Effectivement, on était à un stade en février où il n'était pas à l'époque question de licenciement, pas du tout. À l'assemblée générale de Sète, ont eu lieu les premières discussions avec Philippe et avec moi en l'occurrence sur son avenir, ses besoins de formation. Il a répondu négativement aux offres. Si je t'ai appelé, c'est parce que je sais bien que toi tu es écouté par Philippe et nous, CA, nous étions confrontés à quelqu'un qui s'est mis dans une situation de blocage, qui n'écoutait rien, qui a contesté les avertissements – puisqu'on était dans ce cas-là – alors que c'étaient de simples avertissements. C'était pas dans l'objectif de licenciement. C'était pour que tu intervienne avec Daniel auprès de Philippe pour lui faire comprendre qu'il accepte de discuter avec les administrateurs.

Marc Saint Aroman : Tu as parlé « de partir », « de quitter le Réseau ». Moi je n'ai plus rien à faire avec un menteur. Pour un syndicaliste, c'est une honte.

Brouhaha

Martial Chateau : Je crois qu'il y a un raidissement de vos positions. Moi je me souviens avoir discuté avec toi à la dernière AG. Tu étais à peu près sur la même longueur d'onde que nous, c'est-à-dire que Philippe Brousse était arrivé à un état d'épuisement et qu'il ne pouvait pas continuer comme ça.

Marc Saint-Aroman : Mais pourquoi !? Huit ans de harcèlement, de menaces publiques sur internet. Il n'y a aucune responsabilité du CA ? Il n'a jamais rien fait faire. À partir du moment où il y a des mensonges, moi c'est la vérité qui m'intéresse. Les faits y sont. Ce qui a été dit, a été dit. Les dés sont jetés, l'histoire est écrite. On ne la changera pas. Alors maintenant qu'il joue un rôle politique parce qu'il est syndicaliste, moi ça m'insupporte.

Catherine Fumé : Philippe Guiter qui répond, mais c'est l'ensemble du CA qui a pris des positions.

Philippe Guiter : À chaque fois, les décisions prises sont prises à la majorité du CA. Marc s'en va. Je sais très bien qu'à l'époque, on a tout essayé pour que le coordinateur général nous écoute dans nos demandes par rapport à lui, de formation, de scénarios d'évolution... ça c'était vraiment avant l'histoire du téléphone. Il est parti. Ça restera une parole contre une autre. Par rapport à Sophie Morel, elle est administratrice. Elle n'est pas exclue. Elle est suspendue. Elle a été suspendue jusqu'à un CA dernier et là, on a pris la décision de la suspendre jusqu'au congrès 2019. Elle n'est pas

exclue et il faut arrêter de prononcer ce mot. Ce n'est pas la vérité. Elle est suspendue. Pourquoi elle est suspendue ? Parce que c'est elle qui a envoyé à l'ensemble du CA et des salariés une retranscription illégale d'un enregistrement d'une conversation privée dans laquelle s'est dit un certain nombre de choses, mais c'était une conversation privée. Elle nous a soutenu mordicus en CA que c'était elle qui avait retranscrit l'enregistrement, que c'était elle qui avait reçu l'enregistrement d'une façon anonyme alors que sur le pdf de la retranscription, il y a une case où est indiqué l'auteur de la retranscription qui est bien le coordinateur général. C'est pour ce motif qu'elle est suspendue. À partir du moment où dans un CA, quelqu'un ment ouvertement à l'ensemble des administrateurs, je pense que notre responsabilité était, à tout le moins, de la suspendre. On en est là aujourd'hui. Il faut arrêter de dire qu'elle est exclue. Elle est suspendue. Je viens de vous donner le motif.

Jean-Claude Bragoulet : Deux mots sur le DLA. Il a été discuté de sa faisabilité sur une proposition d'un salarié. Pour mettre en place un DLA, il n'est nullement besoin d'être mandaté par une assemblée générale. C'est au cours de l'année 2016-2017 que la décision a été prise et on l'a formalisée l'année suivante. Vous avez noté, et quelqu'un a fait la remarque, que nous sommes en 2018 mais nous parlons de ce qui s'est déroulé en 2017. Le DLA n'était pas terminé en 2017. C'est la raison pour laquelle ses conclusions, ses attendus, ne figurent pas dans le rapport. On verra, puisque c'est quand même le prestataire qui a réalisé le rapport, il y a ce que nous en avons utilisé et ce qui pourra être restitué à la prochaine AG. Voilà pourquoi toutes les conclusions du DLA, dont la plupart sont intervenues en 2018, ne figurent pas dans les documents que vous avez reçus.

Adrien Brousse : Bonjour à tous, je me présente en tant que militant du Réseau "Sortir du nucléaire" et co-représentant avec Daniel Roussée Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées. Je suis donateur depuis une vingtaine d'années. Il s'agit d'un don familial mensuel fait par retrait automatique. J'ai participé à de nombreuses manifestations et j'ai noté la chaîne humaine dans la vallée du Rhône qui avait eu un grand succès. Maintenant, nous allons parler de choses sérieuses. Fin septembre 2017, deux lettres de la part des administrateurs adressées avec accusé réception au coordinateur général Philippe Brousse, lettres d'avertissement pour des raisons injustifiées et injustifiables, de ce fait ridicules par les arguments avancés. Philippe comprend alors que le processus de mise à la porte est engagé. Puis suppression du poste de coordinateur général, c'est-à-dire mise au placard. Ainsi, vous comprenez bien que le licenciement sera plus facile n'est-ce pas ? Au mois d'avril, les administrateurs en question, ici présents, avertissent Philippe de son licenciement. Le 27 avril 2018, Philippe reçoit une lettre de licenciement pour faute grave avec des motifs fallacieux et des manquements au travail qui sont complètement faux aussi et pour d'autres raisons mensongères. Ils sont allés jusqu'à le désinscrire de la mutuelle. Philippe, trois enfants à charge, couverts par la mutuelle. Philippe Brousse est en arrêt de travail depuis le 16 février. Il a été déclaré en accident du travail par son médecin traitant, pour cause de grande fatigue psychologique due aux harcèlement, humiliation, et mesures vexatoires subies. Tout cela, sans concertation ni dialogue quelconque, sans que l'intéressé ne puisse s'exprimer officiellement et se défendre. Il y a ici violation du droit du travail de la part des administrateurs ici présents, je répète, non-respect du droit du travail, non-respect des statuts et du règlement intérieur de multiples fois, décisions prises de manière unilatérale sans concertation aucune et de manière autocratique. Je veux aussi souligner l'ambiance délétère créée de toute pièce par les administrateurs. Les salariés en subissent les conséquences. Ils sont dans la souffrance et le stress et dans l'incapacité de faire le travail du fait de la désorganisation et de la suppression de trois postes salariés.

Laura Hameaux : Par contre, merci de ne pas parler en notre nom. On le fera à un moment donné. Mais c'est bien de ne pas parler au nom des salariés.

Adrien Brousse : J'en ai fini avec les salariés, je pense que c'est à vous de vous exprimer en effet. Il y a eu l'exclusion d'une administratrice titulaire puisqu'elle n'était pas du tout d'accord avec ces exagérations, ces exactions et agissements. Maintenant, l'heure est venue de rendre des comptes.

Nous ferons tout pour barrer la route à cette dérive infernale, à ces luttes intestines qui sévissent, immorales, incompréhensibles. Si besoin, cela se fera par voie judiciaire. Les preuves nécessaires sont nombreuses et irréfutables. Nous agissons aussi par tous les autres moyens légaux que nous jugerons utiles. Nous n'hésiterons pas. Nous ne ferons pas de concession car toutes les limites sont franchies. Lorsque l'on nous parle des écoutes, on nous fait croire que c'est Philippe qui a mis ça en place, que c'est Philippe qui est totalement responsable et dans l'illégalité. Ceci est complètement faux. On vous ment ! Ces écoutes étaient un dispositif interne pour faciliter les comptes rendus de réunions. Quand il y a des réunions à 7-8 personnes qui interviennent, il est évident que faire un compte-rendu correct, c'est pas facile s'il n'y a pas des écrits ou quelque chose. Pourquoi ça a été mis en place ? Ce n'est pas du tout Philippe qui a mis ça en route. C'était en route depuis des années. Il y a des administrateurs qui étaient au courant. Il y a des salariés qui étaient au courant, n'est-ce pas ? Vous mentez ! Je voulais dire aussi que Philippe Brousse est en arrêt de travail depuis le 16 février. Il est dans un état dépressif et il y a de quoi. Il y en a qui le seraient depuis longtemps. Ça fait 7 ou 8 mois que ça dure cette histoire. Et ça avait commencé avant. Maintenant, ça suffit. C'est le moment de rendre des comptes. Il faudra rendre des comptes. Philippe Guiter, il a été qualifié de seigneur. On n'est pas dans un régime seigneurial. Il y a des lois en France. On est dans une démocratie avec une justice indépendante et compétente. Il y a des avocats. Tout le nécessaire sera fait. Si Stéphane Lhomme a eu 67 000 euros alors qu'il avait passé son temps à emmerder le monde et à créer des problèmes avec les salariés, 67 000 euros, ça ne fera pas le compte. Voilà ce que je voulais vous dire.

Guillaume Blavette : Je suis vraiment très attristé par la manière dont a débuté cette assemblée générale avec des attaques *ad nominem*, des mises en cause globales du Réseau qui serait inefficace, des administrateurs qui seraient menteurs. Je trouve que c'est non seulement faux, mais injuste et disproportionné. D'abord administrer le Réseau, c'est compliqué parce que les administrateurs ne sont pas des professionnels de la gestion financière et humaine. À titre personnel, je suis enseignant. On est confronté à des défis qui, souvent, nous dépassent et auxquels on peut répondre de manière maladroite. Je revendique un droit à l'erreur. On peut faire des erreurs mais ce ne sont pas des fautes. Je prendrai un exemple à l'issue d'une conversation avec une salariée. Effectivement, le DLA n'a peut-être pas été conduit au mieux. C'est un fait. Peut-être que la personne qui l'a mis en œuvre a été maladroite, voire incompétente, je ne sais pas. En tout cas, ce que je peux attester en tant qu'administrateur, c'est que ce DLA a été débattu lors du CA qui a suivi le congrès d'Angers avec Anne-Laure Méladeck, qu'il a été porté par des salariés et des administrateurs l'année qui a suivi. Comme c'était un engagement, il a été mis en œuvre, peut-être mal mis en œuvre. Mais il a eu lieu et a abouti à un résultat qui vise à instaurer une diarchie : un pôle action et un pôle administration. Pourquoi c'est important de dire ça ? Parce que je pense pas qu'on puisse faire reposer une structure aussi importante sur une seule personne. Je pense que Philippe Brousse, en l'occurrence, a été submergé par le travail suite au départ d'Anne-Laure, que je suis le premier à regretter parce que j'ai vraiment une estime professionnelle et humaine pour cette personne vraiment très forte. C'est un vide qui n'est toujours pas comblé. Philippe a été dans une situation de surmenage et je comprends ce que vous dites monsieur, quand vous dites qu'il est dans un état dépressif. En tout cas, ce que ne peuvent pas dire certaines personnes ici, c'est qu'on n'a pas, nous, collectivement, CA, souci de l'ensemble de l'équipe. Et vous pouvez le voir aujourd'hui, il y a deux nouveaux : Anne-Lise et Julien. Cela montre bien qu'il y a des gens qui ont envie de bosser avec le Réseau et qui ont pu entendre l'appel qu'un CA aussi défaillant que le nôtre a pu faire. Moi je leur souhaite la bienvenue et j'espère qu'on pourra bosser en bonne intelligence et qu'aucune procédure à la con – passez-moi l'expression – vienne entraver ce travail de reconstruction pour le confort et le bien-être au travail des anciens et anciennes et des nouveaux et nouvelles. On est là pour penser la fin 2018 et 2019. Il faut partir sur des bases saines. Cela peut inclure une conciliation avec Philippe. Lorsque je suis revenu au CA, à l'occasion du congrès, j'ai fait une promesse à Philippe. Je lui ai dit que je retirerais d'Internet tous les papiers dégueulasses. Ça a été fait. On a tous pris des engagements collectifs une fois que l'affaire Stéphane Lhomme a été soldée. On est reparti à zéro à partir du congrès dans l'espoir que ça tourne. Moi je suis le premier déçu que ça n'ait pas tourné

dans une période aussi importante que celle à laquelle nous faisons face. Excusez-moi j'ai été trop long comme d'habitude.

Bernard Cottier : Réponse sur le manque d'engagement international du Réseau. Je voudrais quand même signaler qu'il y a eu des administrateurs qui se sont fortement impliqués pour préparer le FSM : Catherine, Martial et d'autres. Des liens forts ont été recréés déjà depuis mi-2017 avec les Espagnols, notamment le mouvement ibérique antinucléaire. C'est comme ça qu'on est en train avec eux de préparer le prochain forum. Peut-être que ce n'est pas apparu dans le rapport d'activité mais il faut signaler qu'il y a quand même des personnes comme Hervé Loquais ou André Larivière qui s'impliquent à l'international. Il ne faut pas les oublier. Et Jean-Marie aussi. Et j'en oublie certainement. Je veux dire que la question est importante parce que je pense que le Réseau aura d'autant plus d'impact qu'il aura un rôle européen, voire mondial mais déjà au niveau de l'Europe il y a beaucoup à faire. Cette affaire-là suppose aussi que des membres des groupes locaux et régionaux et du national s'impliquent. Je vous invite à renforcer cet aspect international du Réseau.

Pierre Rosenzweig : On a affronté une situation de conflit, de douleur profonde. On a entendu deux points de vue. Quelqu'un est sorti. J'ai entendu aussi qu'on souhaite tendre la main – et on a déjà commencé – à d'autres collectifs comme ADN, CANO... Si on veut y arriver, c'est que nos réunions, nos AG, même si elles sont un peu techniques, c'est pas un congrès, il faudrait qu'elles soient humainement vivables. Moi il me semble important par rapport au timing et à la pause, d'entendre un troisième point de vue, celui des salariés. Je demande qu'avant les votes, on entende les salariés là-dessus, même s'il y a des nuances entre eux ou elles.

Catherine Fumé : On va pouvoir les entendre avant le vote.

Philippe Lambersens : Comme Guillaume, je suis assez attristé des discussions de ce matin. Je pense qu'il ne faudra pas oublier notre travail d'organisation de la lutte antinucléaire cet après-midi dans les ateliers parce que c'est ça qui nous rassemble. Si je me suis investi depuis deux ans dans le Réseau, je m'étais déjà investi deux années auparavant dans la commission refondation. J'avais pu m'affronter un peu avec Guillaume Blavette avec qui je suis administrateur maintenant et avec qui je partage un certain nombre d'analyses. J'ai été suppléant ces deux années d'Alain Joffre, dont j'ai divergé sur les positions par rapport aux ressources humaines. J'avais fait aussi cette proposition de scénario de régionalisation avec Sophie Morel dont je trouve la façon de faire totalement inadmissible, surtout en revenant dans le Réseau. Hélas, elle avait de très mauvaises raisons d'être absente vu ses problèmes de santé. Mais quand elle est revenue dans le CA, ça a été pour faire ce genre d'action. Autant je peux concevoir que l'on défende Philippe Brousse pour ce qu'il a fait, et moi je ne suis pas là pour lui jeter la pierre, un certain nombre peuvent se souvenir que j'ai – au moment du congrès – évité justement tout ce qui pouvait être dégueulasse contre lui et de soutenir aussi des choses qui pouvaient être contre Marc ou Daniel de la part de certains. Mais à certains moments, il faut arriver à décider. Mon opposition avec mon suppléé était justement qu'il fallait arriver à un moment à décider. Hélas, peut-être que l'opération était nécessaire et qu'il fallait couper. Ça fait mal. Devoir faire un licenciement, ce n'est pas le truc qui me plaît. Et je comprends parfaitement que monsieur Adrien Brousse défende sa famille. Je ferais de même certainement. Mais à un moment, quelle était la situation ? Est-ce qu'on pouvait continuer avec les départs d'un certain nombre de salariés ? avec les difficultés à embaucher, avoir quelqu'un qui soit ici à la tête avec des pratiques, qui se confirment là maintenant, d'appropriation du Réseau. Nous sommes ici une association. Nous sommes un mouvement collectif. Philippe a eu son rôle. Il a développé ça. Mais il est arrivé vers la fin sur ce côté beaucoup plus d'appropriation. Quand je vois que certains le défendent, Cédric qui dit poser des questions morales et représenter une association féministe dont je connais trois membres à Grenoble et que représentait Sophie Morel, je me pose un certain nombre de questions sur la représentativité. Je rappelle que nous sommes ici dans une fédération de groupes et d'associations. Quand je verrai Cédric participer à la lutte locale sur Grenoble, je serai d'accord pour qu'il soit une femme pour la paix.

André Hatz : Moi comme toujours je suis désolé quand on s'engueule. Mais de temps en temps, il faut le faire, ça fait du bien. J'aimerais bien que les salariés puissent s'exprimer et que personne ne parle en leur nom, mais qu'ils le fassent eux-mêmes. Je pense que c'est important. Une petite remarque : j'ai été choqué d'apprendre que lorsque Philippe a téléphoné à Marc pour avoir ses conseils, aujourd'hui ça revienne comme un boomerang et que cette demande de conseil se retourne contre lui. Moi quand je téléphone à quelqu'un et que je lui demande conseil, j'ai confiance en cette personne et même si j'ai peut-être une parole qui traduit une pensée intime qui n'est pas fondée et bien je n'ai pas envie que six mois plus tard, ça retombe dans une assemblée générale. C'est une question de confiance tout simplement. Nous sommes tous des hommes ou des femmes avec nos limites. Philippe Brousse avait aussi ses limites. J'ai connu Philippe en 2009, lors d'une grande manif à Colmar, où c'était un antinucléaire actif convaincu. Je l'ai connu par la suite où il était effacé. Je me pose des questions.

Benoît de Cornulier : Pour répondre partiellement aux questions qui ont été posées sur la suspension de Sophie Morel, moi je voudrais rappeler deux articles du Code pénal (226-1 et 226-2) : captation et enregistrement et transmission sans consentement de leurs auteurs sont passibles pénalement d'un an de prison et de 45 000 euros d'amende / conserver, porter ou laisser porter à la connaissance du public ou d'un tiers ou d'utiliser de quelque manière que ce soit tout enregistrement obtenu à l'aide des actes prévus par 226-1 sont passibles des mêmes peines. J'étais administrateur suppléant l'an dernier. Je regrette infiniment et je suis consterné de savoir que j'ai pu être enregistré, que mes paroles aient été susceptibles d'être utilisées et personne ne m'a indiqué que ces enregistrements pouvaient être faits. On ne peut pas aller contre les faits. Il y a le règlement intérieur, les statuts sont très clairs. Il y a des réunions de CA, comité de gestion, CA complet, CA seul, comité de gestion seul. C'est de la responsabilité pénale, morale... et d'employeur d'un CA composé de bénévoles. C'est extrêmement lourd d'enfreindre ses responsabilités. Sur la parole des salariés, je ne vais certainement pas prétendre parler pour eux. Je dis simplement que ça me paraît extrêmement dangereux et glissant de demander à des salariés, à moins qu'ils se soient concertés à l'avance sur une intervention, de s'exprimer les uns ou les autres dans l'AG me semble extrêmement périlleux et ça les met dans une situation entre le marteau et l'enclume qui me paraît extrêmement dangereux, et vis-à-vis des uns, des autres, et vis-à-vis d'eux-mêmes entre eux. Ça n'est que mon avis.

Martial Château : Les salariés vont faire l'intervention qui était prévue un peu plus tard après vote et il y aura un complément qui sera fait par Charlotte.

Catherine Fumé : Intervention qui a été élaborée avant l'AG.

- Libre expression des salariés

* Texte lu par Marie Frachisse et Benoît Skubich :

« *Bonjour à toutes et tous,*

Nous allons vous lire un texte rédigé collectivement pour partager notre vécu de l'année écoulée.

Comme vous le savez si vous avez pu consulter le rapport d'activité, cette période a été dense : élections, feuilleton de l'EPR, lancement d'une campagne sur le désarmement... Nous avons également vécu au rythme des événements à Bure, entre les moments de fête ou les coups durs. D'autres tâches peu visibles (comme la refonte de notre base de données) ont mobilisé une grande partie de l'équipe.

Cette période dense a aussi été marquée par de nombreuses absences et départs de collègues, notamment sur des postes importants dont certains n'ont pas été remplacés à ce jour. Il en a résulté de nombreux flottements et une surcharge de travail pour toute l'équipe.

Dans cette période difficile, nous aurions vraiment souhaité plus de dialogue avec le CA. En particulier, nous regrettons que, depuis la précédente AG, nous n'ayons pas été suffisamment consultés et entendus sur de nombreuses questions (notamment relatives aux ressources humaines), ce qui a pu mener à des couacs et à des tensions.

À plusieurs reprises, nous avons eu le sentiment que nos connaissances et notre expérience n'étaient pas prises en compte, et que certaines décisions, parfois vécues comme abruptes et autoritaires, étaient prises sans concertation, sans tenir compte de la réalité de notre travail.

Nous sommes conscients qu'assumer un rôle d'employeur bénévole est lourd et chronophage ; et que, dans ces conditions, il est impossible de connaître en détail le fonctionnement d'une association qui emploie 14 salariés. Mais c'est justement parce que cette tâche est lourde qu'il aurait été nécessaire de nous consulter plus et de s'appuyer sur notre connaissance opérationnelle de la structure et de son fonctionnement, car nous ne sommes pas de simples exécutants. Nous ne prétendons pas devenir une SCOP ! Mais ce à quoi nous aspirons profondément, c'est à un travail CA-salarié.e.s mené en commun et en bonne intelligence.

Début 2018, un Diagnostic Local d'Accompagnement (DLA) a été mis en place. Cette procédure, nous l'appelions de nos vœux : nous avons bien conscience que notre organisation devait évoluer. Mais les résultats nous interrogent fortement et nous avons le sentiment que les vraies questions n'ont pas été posées. Et face à la surcharge actuelle, est-ce une option viable que de réduire le nombre de postes ?

Cette AG 2018 se déroule dans un contexte tendu, extrêmement pénible pour nous. Nous regrettons les tensions et crispations qui rendent notre parole encore plus inaudible. Nous aspirons au respect du droit du travail et des personnes, et à pouvoir nous consacrer à la lutte antinucléaire sereinement, loin des règlements de compte dans lesquels nous baignons depuis trop longtemps.

Notre association, qui est un outil important pour la cause antinucléaire, doit servir un intérêt commun. Il est pénible qu'elle soit minée par des guerres internes incessantes et des luttes de pouvoir, qui font fuir militants et sympathisants. Et tout en appelant à traiter lucidement ces dysfonctionnements, nous appelons à restaurer plus de bienveillance et à dépasser les conflits. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions aller de l'avant et remporter des victoires.

Merci pour votre écoute. »

Charlotte Mijeon : En complément, pour dire à quel point pour nous cette situation est quand même très pénible à vivre. On se retrouve baigné dans des conflits où il n'y a pas de blanc, il n'y a pas de noir. On n'a pas envie que notre parole soit instrumentalisée dans ce contexte-là, ni d'un côté, ni de l'autre. Ce que nous regrettons, c'est que les tensions et les crispations qu'il y a eues cette année ont peut-être mené à rendre notre parole encore plus inaudible et peut-être à accroître les problèmes de communication qu'il pouvait y avoir entre le CA et nous. Je suis désolée, c'est un peu compliqué de s'exprimer là comme ça. Concernant le DLA, ce que nous regrettons, c'est que l'on nous a annoncé le résultat de but en blanc. Ce que nous aurions aimé, c'est qu'il puisse y avoir plus de travail en commun autour de nos besoins, autour de la question de notre charge de travail, autour du fait de vraiment réfléchir par mission, plutôt que nous dire « on a voté un nouvel organigramme, c'est ça ». Pour nous, c'est un peu ni fait ni à faire. On espère fortement qu'il est encore possible d'y retravailler. Nous ne souhaitons pas prendre parti dans les discussions autour de Philippe Brousse, que ce soit clair pour tout le monde. La situation est compliquée. On ne souhaite pas que notre parole soit instrumentalisée. On peut individuellement vous donner notre point de vue. Dans ce

contexte-là, on n'a pas envie d'être instrumentalisé d'un côté comme de l'autre. On n'a pas envie que des gens parlent en notre nom.

Vote du rapport moral et d'activités

Êtes-vous POUR ou CONTRE le rapport moral et d'activités 2017 présenté ?

Pour	Contre	Abstention	Votants
39	7	5	51

<i>Votes exprimés</i>	46	<i>Taux d'abstention</i>	9,8%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	84,8%	<i>Pour / Votants</i>	73,6%

ADOPTE

Pause

- Rapport de gestion des ressources humaines et financières

* Rapport présenté par Jean-Claude Bragoulet et Brigitte Alban :

Jean-Claude Bragoulet : Comptes du 1^{er} sept 2016 au 31 décembre 2017. Collaboration avec Annie Orega sans laquelle nous aurions été bien en peine de les présenter, même si ce travail a été en partie anticipé par le responsable financier avant son départ.

Page 2 : résultat excédentaire de 134 800 euros qu'il faut modérer par rapport à ce que je vous ai dit. Nos charges augmentent d'un petit peu plus d'un tiers. Et nos ressources un petit peu plus d'un 1/3. Notre exercice n'est pas linéaire, particulièrement en termes de ressources. Nous sommes indépendants. 91% de nos ressources viennent des dons, grâce à nos campagnes de dons. Celles-ci sont notamment faites au moment où se termine l'année civile. C'est à ce moment-là qu'on fait les rentrées d'argent au Réseau. Cet exercice comprend deux campagnes d'appel à dons. Alors que d'habitude, les exercices ne comprennent qu'une campagne d'appel à dons. Il faut donc voir comment les dons vont rentrer en 2018 pour garantir la pérennité des ressources du Réseau.

En page 3 : schéma sur la provenance de nos ressources.

51% de nos charges sont réparties sur nos actions, mobilisation, juridique et tout ce qui concerne la communication. La part des charges de fonctionnement a diminué. Nous souhaitons augmenter la part d'aide financière aux groupes, pas sous forme de distribution, mais dans la perspective de la régionalisation. On a essayé de travailler sur un budget prévisionnel. A vocation à être pluriannuel. Budgets sur 2 ans : 2018 et 2019. Au congrès, l'équipe qui se présentera proposera un budget sur 3 ans.

Brigitte Alban : Sur rapport RH : arrivée d'Anne-Lise, chargée de communication grand public et de Marie, salariée détachée de l'Education nationale, qui vient en appui au pôle communication. Deux départs : responsable financier fin janvier (recrutement en cours actuellement) et le départ de l'informaticien pour lequel on n'a pas fait de nouveaux recrutements mais recours à des prestataires informatiques, en lien avec Sabine et toute l'équipe qui travaille dessus. Axalys pour le DLA a fait plusieurs observations sur la gouvernance et les RH. En points forts : structure

indépendante financièrement, équipe d'administration est nombreuse mais vieillissante, équipe salariée très investie et très solidaire. Points négatifs : organisation complexe, besoin de retravailler la gouvernance, maîtrise de la communication entre salariés-administrateurs et entre administrateurs et retravailler le projet associatif. Un prédiagnostic a été fait en février : le CA devait se prononcer sur les choix à faire pour la gouvernance. Le comité de gestion opérationnel (CGO) qui, jusqu'à aujourd'hui, devait gérer l'opérationnel. Déroulé du DLA : ne s'est pas passé comme on l'aurait voulu. Les salariés en ont pâti, les administrateurs aussi. Pas possible de communiquer certaines informations.

Jean-Claude Bragoulet : Suite du DLA, on s'est trouvé aux 2/3 du DLA devant l'obligation du CA de faire un choix sur les scénarios envisageables et notamment le choix d'une organisation en binôme. Choix peut-être fait rapidement. Cela ne veut pas dire que l'on n'en a pas pris la mesure, mais c'était important pour pouvoir continuer le DLA sans attendre une nouvelle réunion physique du CA. Ce qui nous a amenés à trancher sur une forme d'organisation, sans conséquence en termes de nombre d'emplois. Objectif du DLA : meilleure efficacité de l'organisation, de la gouvernance et surtout pour maintenir les emplois. Nous n'avons pas l'intention de supprimer des emplois, juste réorganisation. Il a fallu du temps pour le remplacement du chargé de communication. Beaucoup d'espoir sur la synergie que va recréer l'arrivée de nouvelles personnes dans l'équipe. Pas de volonté d'écarter les salariés, juste que chacun soit à sa place. Nos difficultés à communiquer en toute transparence ont pu générer des incompréhensions. Présentation comptable : écriture comptable qui consiste à harmoniser des écritures qui n'ont pas été passées de la même façon au sein du Réseau et au sein de la SCI de Bure. Écriture de subvention et pour la SCI, il s'agissait d'un don. Nous avons choisi de passer une écriture comptable pour régulariser la situation mais aucune conséquence financière.

Brigitte Alban : Pour Bure, on est allé un week-end pour faire un pointage des comptes pour que tout soit enregistré pareil entre le Réseau et la SCI. Tout est maintenant clean.

Jean-Claude Bragoulet : Nous avons augmenté nos fonds associatifs. On sécurise 100 000 euros de fonds associatifs.

Commissaire aux comptes : Le rapport financier est moins clivant que le rapport moral. Forme du rapport a changé. On met dans le premier paragraphe l'opinion. J'ai été sollicité par le coordinateur et des administrateurs concernant la situation conflictuelle au sein du Réseau. Je suis soumis au secret professionnel : je ne peux pas communiquer individuellement avec chacun. Juste à l'AG et au CA. J'ai rappelé l'importance de bien noter ce qui est acté au CA, avec feuille de présence, pour éviter des contestations des décisions ensuite.

Jean-Claude Bragoulet : 4 résolutions à voter. Obligation de présenter un budget prévisionnel équilibré.

* Questions :

Jean-Marie Brom : À la lecture du rapport financier, je vois qu'il y a 25% du budget des charges du Réseau qui sont liées à « Actions, campagnes, mobilisations ». J'aurais aimé avoir une ventilation un peu plus précise de ces 25% au regard des 41 000 euros de subvention à association. Là, je ne comprends pas très bien ce qu'on appelle « Actions, campagnes et mobilisations ». Il ne reste pas moins que, aussi dans les services extérieurs, à peu près 253 000 + 148000 euros de services extérieurs et autres services que l'on retrouve dans les BP 2018-2019, j'aimerais connaître la ventilation de ces services extérieurs puisque vous me dites que les jeux d'écriture sur la SCI de Bure n'impacte pas le résultat final. Ceci étant, il serait bon aussi que dans la mesure où le Réseau est impliqué dans la SCI de Bure, on pourrait aussi présenter en même temps les comptes de la Maison de Bure. Questions sur le budget prévisionnel : je constate que, alors que l'on prévoit de

relancer des campagnes de demandes de dons et que l'on va même embaucher quelqu'un pour s'occuper plus précisément de ces actions, il n'est pas prévu que ça ait un retentissement important sur le financement du Réseau puisqu'on voit que les dons des personnels n'évoluent pratiquement pas. Je ne sais pas s'il faut donc considérer que cette embauche ne sera pas couronnée de succès à la sortie. Sur le DLA : est-ce qu'il est suspendu tel que l'avait dit la prestataire dans son rapport final ou est-ce que le DLA est considéré comme terminé auquel cas ça peut poser des questions différentes ?

Commissaire aux comptes : Le détail des comptes est consultable au siège. On ne le fournit pas parce que ce n'est pas obligatoire et que ça apporte beaucoup de complexité en lecture et ça multiplie les questions par cent ensuite. Mieux vaut traiter ces choses-là individuellement.

Tonny Monary : Page 5 : « Soutenir et amplifier la lutte à Bure » = 102 000 euros. C'est beaucoup plus que les autres. Est-ce que ça a un lien avec le don fait pour la Maison ?

Commissaire aux comptes : À l'origine, les sommes ont été enregistrées en prêt, et non comme don. L'argent prêté à la SCI a donc été passé en charge. Accumulation de petites sommes.

Eric Cazin : Quand la SCI de Bure a été constituée, les militants ont donné de l'argent au Réseau qui a été reversé à la SCI. Sauf que l'argent a été enregistré en comptabilité au Réseau en prêt au lieu de les comptabiliser en don. Pas d'incidence financière.

Brigitte Vallez-Grehan : Peut-on avoir une idée des montants alloués à Bure ?

Commissaire aux comptes : Je ne peux pas répondre comme ça.

Laura Hameaux : Changement sur exercice comptable : de janvier à janvier. Budget prévisionnel à deux ans, en lien avec le plan d'action. On a modifié la manière dont on fait les budgets en fonctionnant par grandes enveloppes. Il va y avoir des évolutions au fur et à mesure.

Guillaume Pichon : Remerciement pour le travail fait sur les comptes de la SCI. Sur le détail des comptes de la Maison de Bure, ils sont pas forcément très intéressants. Comptes de la maison et les finances buriennes. Une très grande partie de l'activité financière qui est gérée par des associations autour. Les comptes de la maison sont minimes.

Joël Domenjoud : Comptabilité complexe : comptabilité de la SCI (seulement les travaux), comptabilité de la collégiale (dons adressés spécifiquement à BZL), comptabilité de ceux qui habitent la Maison (caisse prix libre autogérée par les habitants de la Maison). Si besoin, on bascule un peu d'avances. On n'utilise pas les subventions du Réseau pour financer le quotidien.

Claude Lhuilier : On dit que le Réseau est propriétaire de la Maison à 40%.

Commissaire aux comptes : Les fameux 78 000 euros représentent l'écart entre le compte de prêt et le compte de créance. Et il y a les parts sociales : 42 191 de participation.

Roland Portes : CGO ? Difficile communication entre CA et salariés ? Quelle stratégie du CA par rapport au DLA ? Donner l'informatique du Réseau à un groupe privé me paraît risqué en termes de sécurité des données.

Philippe Guiter : Le CGO : historiquement, toutes les semaines, astreinte CA qui gérait les problèmes quotidiens du Réseau. Ça a perduré jusqu'en fin d'année 2017. À partir du moment où le coordinateur général est parti en arrêt de travail avec son ordinateur, il a fallu qu'on trouve une solution pour gérer le Réseau au quotidien. CGO : financier et RH. Administration du Réseau confiée

au quotidien au CGO. Ce CGO n'existe plus. Ce sera au prochain CA de voir comment il s'organise pour gérer le Réseau au quotidien.

Brigitte Alban : Sur le DLA, Laura a été absente. Il a aussi fallu pallier à son absence. DLA suspendu pour l'instant. Réunion CA-salariés pour revoir la méthode, le prolongement et la poursuite.

Philippe Guiter : Sur organisation/organigramme, à voir avec les salariés. Sur informaticien, une fois qu'il est parti, on s'est retrouvé avec un logiciel difficile à faire évoluer. Choix d'externaliser pour avoir un système qui évolue. Evolution des systèmes et entretien du parc informatique.

Roland Portes : Et si une entreprise extérieure faisait pression sur nous ?

Sabine : Avant, l'informatique au Réseau, c'étaient des bénévoles. Grande victoire d'avoir un informaticien à demeure. Le CA a décidé d'externaliser. Moi j'étais CONTRE. Un prestataire pour la maintenance informatique. Informaticiens militants. On fait tout ce qu'on peut pour sécuriser tout ça. Octopus : assurance de sécurité, qui est engagé dans notre combat. Prestataires qu'on a choisis sont des bons prestataires. Mais j'étais contre l'externalisation.

Adrien Brousse : L'ordinateur, il va vous le rendre. Il est dans une situation psychique qui fait qu'il ne peut pas le gérer maintenant.

Jean-Marie Brom : J'estime que compte tenu de ce qu'il vient d'être dit, il est difficile de voter le BP 2018-2019 alors qu'il vient d'être dit qu'il va y avoir des changements.

Jean-Claude Bragoulet : Les budgets prévisionnels peuvent évoluer. C'est seulement pour mettre un cadre. Évidemment que le BP ne sert que de guide. Toute velléité de prévoir des dépenses en plus doit s'accompagner de prévisions de recettes.

Rapport financier Approbation des comptes

Après avoir entendu lecture du rapport financier et des rapports du commissaire aux comptes, l'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice allant du 1er septembre 2016 au 31 décembre 2017 ainsi que le présent rapport financier.

Pour	Contre	Abstention	Votants
46	6	1	53

<i>Votes exprimés</i>	52	<i>Taux d'abstention</i>	1,9%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	88,5%	<i>Pour / Votants</i>	86,8%

ADOPTE

Rapport financier
Résolution n°2 : Quitus et formalités

L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration pour la gestion financière des activités du Réseau, ainsi que pour les comptes approuvés ci-dessus. L'Assemblée Générale approuve les conventions réglementées et les formalités de publicité au Journal Officiel.

Pour	Contre	Abstention	Votants
45	6	2	53

<i>Votes exprimés</i>	51	<i>Taux d'abstention</i>	3,8%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	88,2%	<i>Pour / Votants</i>	84,9%

ADOPTE

Rapport financier
Résolution n°3 : Affectation du résultat

L'Assemblée générale décide d'affecter son résultat d'exercice de 134 864 € en report à nouveau.

Pour	Contre	Abstention	Votants
47	4	2	53

<i>Votes exprimés</i>	51	<i>Taux d'abstention</i>	3,8%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	92,2%	<i>Pour / Votants</i>	88,7%

ADOPTE

Rapport financier
Résolution n°4 : Approbation du budget prévisionnel 2018-2019

L'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel des années civiles 2018 et 2019 tels que présentés, et sous réserve des modifications induites par cette Assemblée générale.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	Votants
43	7	2	52

<i>Votes exprimés</i>	50	<i>Taux d'abstention</i>	3,8%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	86,0%	<i>Pour / Votants</i>	81,1%

ADOPTE

Repas.

- **Temps de présentation pour les arrivés tardifs**

Nouveaux arrivants :

Hugo LePeu, MAN Lyon

Franck Belourdet, SDN11 et Covidem (comité de surveillance Malvési)

Hervé Loquet, SDN 11

- **Communication du CA**

Martial Chateau : Le CA s'est réuni rapidement, juste avant le début de l'AG, pour repréciser un peu les choses puisqu'il y a eu beaucoup d'interrogations ce matin. Je vous lis le court message que l'on veut faire passer. « Le CA s'engage à avoir une attitude ouverte et constructive lors de la conciliation prud'homale du 17 mai sous réserve de réciprocité. »

Clôture de la première partie de l'Assemblée générale ordinaire

Ouverture de l'Assemblée générale extraordinaire

- **Modifications des statuts**

* Modifications présentées par Pierre Combaz et Philippe Lambersens :

Révisions des statuts et du règlement intérieur. Décisions du CA du 4 février 2018 entraînant modification de l'organisation de l'équipe salariée => modification statuts et RI

La démarche DLA entamée va se poursuivre. Les modifications proposées qui en découlent sont relativement mineures et suivent les conseils des salariés de s'en tenir aux modifications minimales nécessaires.

Les modifications des statuts, qui font l'objet de l'AGE, sont de deux types :

- art. 10.15 (fait référence à la coordination générale)

- art. 2 (notamment introduire la notion de nucléaire militaire)

=> proposition de faire 2 votes : sur l'article 2, puis sur l'organisation et la fonction de coordination générale.

* Questions :

Guillaume Blavette : Je soutiens la réforme et souhaite qu'elle soit comprise dans les objectifs c'est-à-dire mettre en cohérence textes fondateurs du Rézo avec les pratiques et avec évolutions que l'association souhaite porter : consolider nos capacités d'actions juridiques. Principale association de contestation sur le terrain juridique des irrégularités à la loi et à la Constitution.

Brigitte Vallez-Grehan : Je voudrais savoir si l'expression « vraie et loyale » a été vérifiée d'un point de vue juridique ? Est-ce qu'on peut l'utiliser légalement ? ça pourrait sous-entendre que EDF communique des informations qui sont fausses.

Pierre Combaz : Formulation proposée par notre avocat.

Cédric Lucas : Je voulais savoir si ces modifications majeures pour la structure ne doivent-elles pas être déferées au Congrès ?

Pierre Combaz : Ces modifications ne sont pas majeures. Il s'agit d'une mise en cohérence entre nos statuts et la charte d'une part, et d'autre part, d'avoir un appui juridique supplémentaire pour nos avocats pour essayer de remporter plus d'affaires, notamment en ce qui concerne les publicités.

Hervé Loquais : Question sur la phrase « agir ... article 3 Charte Environnement » : pose l'action du Réseau dans une perspective purement juridique. Or, les règles ne sont pas toujours bien faites.

Pierre Combaz : article 3 « toute personne doit dans conditions définies par la loi prévenir les atteintes portées à l'environnement ou à défaut en limiter les conséquences » => important d'y faire référence, il ne s'agit pas de se limiter, mais de se donner une autre possibilité juridique.

Adrien Brousse : La modification des statuts correspond à vous donner les pleins pouvoirs.

Thierry Gourvenec : Je me posais la question de la dimension d'obligation. Comme tu l'as lu, c'est « doit », donc « devoir », donc « obligation ». Comme je suis toujours à penser que lorsque l'on est militant et notamment bénévole, il vaut mieux se mettre le minimum d'obligations sur les épaules. Je ne sais pas si c'est une bonne chose de s'imposer une obligation supplémentaire. La deuxième modification « promouvoir et veiller », c'est pareil. « Veiller », c'est s'imposer une certaine obligation. Dans la formulation « information vraie et loyale », dans les faits, si je prends exemple de ce qui s'est passé récemment, lorsque le Réseau a décidé de soutenir la marche des cobayes, il s'avère que l'on a été amené à les interroger sur un des éléments de leur projet où ils affirmaient que l'autisme et l'hyperactivité avaient pour cause des modifications de l'environnement et la folie de nos modes de vie. Ce qui est faux. À partir du moment où on l'affirme, on se mettrait en contradiction avec cette affirmation où on veillerait à la diffusion d'une information environnementale et sanitaire vraie et loyale.

Pierre Combaz : L'application de la Charte de l'environnement n'engendre pas des obligations pour nous, mais on se donne la possibilité de la faire respecter par d'autres (EDF and co).

Rolland Portes : Par rapport aux règles relatives à la sûreté, on pourrait juste ajouter 2 mots : « soient améliorées, et au moins appliquées ».

Pierre Combaz : Il faut faire avec la loi telle qu'elle est et on demande au moins que les règles soient appliquées.

Guillaume Blavette : Il s'agit de bétonner notre dispositif juridique, et notamment l'intérêt à agir.

Martial Chateau : La commission parlementaire ne s'intéresse qu'à une amélioration. Nos objectifs ne sont pas d'améliorer à la marge la sécurité, mais d'arrêter le nucléaire. Ne limite pas les actions du Réseau, mais renforce la capacité de l'action juridique.

Claude Lhuillier : L'objet du Réseau est aussi d'améliorer la loi. Rajouter ce mot ne pose aucun obstacle si ça fait plaisir à quelques-uns.

Vote Assemblée Générale Extraordinaire

Révision des statuts du Réseau "Sortir du nucléaire" 1

Êtes-vous pour ou contre la révision du préambule de l'article 2 (Objet) des statuts ?

Pour	Contre	Abstention	Votants
42	4	4	50

<i>Votes exprimés</i>	46	<i>Taux d'abstention</i>	8,0%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	91,3%	<i>Pour / Votants</i>	79,2%

ADOPTE

* Autres modifications des statuts présentées par Pierre Combaz et Philippe Lambersens :

Article 10.15 qui définit les pouvoirs du CA :

Modifications de plusieurs points :

- une erreur « en vertu des articles 11 et 12 », alors que c'est « 12 et 13 des présents statuts » (décalage non-intégré)
- réécriture de l'ensemble

Décision qu'il n'y ait plus de poste de coordinateur général mentionné dans les statuts – liberté de pouvoir évoluer dans la politique salariale et volonté de pouvoir s'organiser autrement et pas *ad vitam aeternam* par ce qui est défini dans les statuts.

Article 10.16 : suppression de la mention « coordinateur général » pour faire remonter une demande d'une réunion de CA.

Article 11.3 : suppression de la mention de coordination général dans l'article.

* Questions :

Jean-Marie Brom : Cela pose un problème de faire disparaître le mot de coordinateur ou -trice car il n'est remplacé par rien. Comment fonctionne *de facto* le Réseau, qui fait le lien avec les salariés ? Ce n'est pas explicité. Pose aussi problème car le CA se définit comme équivalent, il n'est pas décidé de fonction spécifique au CA, la fonction n'est pas remplacée tout en étant supprimée. Par ailleurs, il n'y a plus de garantie d'un fonctionnement qui dépasse le mandat de quelques années d'un CA. Le mot de coordination générale semble important à conserver. On peut difficilement considérer qu'il n'y ait qu'un CA et un ensemble de salariés, sans interférence au niveau exécutif et législatif. Très difficile à justifier. Je préfère le mot « coordination » que « coordinateur ». Sur le problème du porte-parolat : le CA peut désigner n'importe qui. Il faudrait au moins qu'il soit membre d'un groupe adhérent. Pas d'accord pour que le Réseau puisse demander à n'importe quelle personne de répondre.

Cédric Lucas : Je ne dis pas qu'il n'y a pas de souci avec la coordination, mais a été reconnue par Jean-Claude Bragoulet les maladresses au niveau du CA pour la gestion des ressources humaines. Sauf que ce que vous proposez là, c'est un mini DLA. Vous proposez carrément la suppression du

rôle de coordinateur général. Vous trouvez-vous légitimes pour faire ça vu le bilan qui a été dressé ? et pourquoi ces modifications ne sont pas proposées au congrès ?

Claude Lhuillier : Un peu gêné par les premières lignes « veille à la pérennité du Réseau "Sortir du nucléaire" ». Réaction à chaud : ça me fait penser un peu à la « garantie de l'intégrité du territoire de la République ». ça me fait penser à une structure qui aurait besoin de défendre son territoire et défendre l'institution. Pour moi, ce qui est important, ce n'est pas la pérennité du Réseau en tant qu'institution mais la continuité du principe et des actions. Je préférerais quelque chose du genre « la continuité des actions ». Un outil, ça sert à quelque chose et ce qui est important, c'est le quelque chose à quoi ça sert.

Thierry Gouvenec : Le terme pérennité n'est pas rajouté mais déplacé dans le texte. Question qui se pose à cette AGE ou pourrait être posée à un congrès sur cette fonction de pérennité du Réseau. Cette phrase pourrait interdire la dissolution de l'association.

Philippe Lambersens : C'est le Conseil d'administration qui veille à la pérennité de l'association. Cela ne concerne pas l'AG.

Guillaume Blavette : Employeur collectif est la 1^{ère} responsabilité des administrateurs, ce qui surdétermine des formulations juridiques et un devoir de respect rendu au travail salarié. À Jean-Marie Brom : le CA n'est pas une tour d'ivoire. Il se réunit avec les salariés, ils-elles peuvent s'exprimer. La décision est éclairée par les apports des salariés que nous écoutons. Le CA a reconnu les manques du DLA qui n'est d'ailleurs pas terminé. L'architecture du Réseau ne sera pas définie avant la fin de la concertation, il y aura des responsables, le dialogue avec l'équipe va se poursuivre. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas un directeur RH, mais plutôt que de se limiter, on laisse ouvert. Peut-être au congrès, issue de procédure de concertation avec salariés, on vous proposera autre chose.

Joël Domenjoud : Abstention car humilité car on est là pour la première fois. Discussions éminemment politiques. Peut-être, proposer une AGE à part une prochaine fois pour laisser place au débat.

Jacques Terracher : opportunité des modifications en AG ou en congrès : ici c'est une AGE, c'est-à-dire une réunion spéciale. Rien n'interdit de faire une AGE en dehors d'une AG ou d'un congrès. Rien ne nous interdit de suite de procéder à l'examen des modifications de statuts.

Pierre Combaz : La question du lien avec les salariés va être vue dans un point ultérieur. Mandat du CA : équipe salariée bien organisée permet la continuité d'un CA à l'autre. Légitimité des modifications : minimum nécessaire pour poursuivre le fonctionnement du Réseau jusqu'au congrès, mais le congrès peut très bien amener de plus profondes modifications. Pérennité du Réseau : si le congrès veut le modifier, il le fera, mais lors du 1^{er} congrès impression que la pérennité du Réseau était limite. Certains volontaires mais situation était dangereuse. On défend aussi l'équipe salariée, pas que la boutique.

Jean-Marie Brom : Je ne discute pas de la suppression du poste de coordinateur, mais de la reporter jusqu'à ce que le congrès soit réuni et le DLA terminé en conservant le terme de coordination. Supprimer l'idée de coordination est gênante tant que le DLA n'a pas achevé son travail. La personnalisation de la fonction par l'association à une personne est autre chose.

Pierre Combaz : Le mot figure dans le règlement intérieur, donc le Réseau ne se retrouve pas sans coordination.

André Hatz : Suggestion : réécrire le 10.16 par « à la demande d'au moins 3 administrateurs ou de ou des personnes responsables de l'équipe des salariés » permet selon la situation de faire une articulation. Important qu'une articulation subsiste. Cela permettrait de progresser et de concilier.

Pierre Combaz : Si 3 administrateurs le demandent, le CA doit se réunir. Ce serait restreindre les pouvoirs du CA de l'obliger à se réunir si des salariés le demandent.

Damien Renault : Important que ce soit le CA élu qui soit légitime. Parler de la coordination générale dans les statuts était parasite, idem pour des responsables de pôle. C'est bien que dans les statuts il s'agisse du CA élu qui soit légitime, et que dans le RI, il soit fait mention des pôles.

Antoine Karp : Dans l'ancienne version des statuts, droit pour la coordination générale de provoquer une réunion de CA. C'est un droit qui disparaît dans la nouvelle version des statuts. Est-ce que ça ne gêne pas les salariés de leur enlever cette possibilité-là ?

Jacques Terracher : Le CA propose aujourd'hui une modification qui paraît urgente mais temporaire. Une modification plus en profondeur sera proposée au congrès. Une chose dans les statuts : une réunion/an du CA minimum. Dans ce contexte, une procédure de convocation paraît importante. Mais les réunions sont bien plus fréquentes (une fois par mois), donc la question de qui convoque le CA n'est pas un souci.

Jean-Marie Matagne : Dire que le CA doit veiller à la « pérennité » n'est pas un bon terme, car signifie qu'on ne veut pas sortir du nucléaire. Trop m'as-tu-vu, on n'est pas le nombril du monde, doit finir le plus tôt possible.

Benoit de Cornulier : D'accord avec Damien sur la charge indiquée dans les statuts de délégation à coordinateur général n'a pas sa place dans les statuts. Sage de ramener la totalité de la responsabilité morale au CA. Les problèmes connus depuis 2009 montrent que le mélange des genres peut être douloureux. Faisons cet essai pendant un an jusqu'au congrès. Ne pas avoir le temps de réfléchir à une autre formulation paraît discutable.

André Hatz : L'AGE est souveraine. Si elle veut proposer une autre formulation, c'est possible. Ma proposition ne mange pas de pain. Dire cela permet aux salariés de faire appel au CA s'ils en ont besoin. Et ça peut être bien que ça figure dans les statuts, ça concrétise la nécessité de se mettre à l'écoute d'un appel des salariés sans rien enlever aux pouvoirs du CA.

Pierre Combaz : Si on se réunit à la demande de responsables, il faudrait que les statuts évoquent ces responsables.

Martial Chateau : Débat un peu de fou. Demande de 3 administrateurs : comment les salariés ne seraient pas capables de convaincre 3 administrateurs ? Le texte proposé est correct, permet de fonctionner, il ne s'agit pas de modifier tout. Les modifications ont été vérifiées au plan juridique. Attention à la convenabilité juridique des modifications.

François Michiels : Les salariés n'ont pas à convoquer un CA, ils peuvent solliciter 3 administrateurs qui eux ensuite convoquent une réunion de CA.

Angélique Huguin : Demande l'avis des salariés sur cette disparition de la fonction dans les statuts. Peut-être que ça ne mange pas de pain de conserver la possibilité de solliciter le CA.

Jean-Marie Brom : Débat sur une proposition faite par André et sur une faite par moi-même. Il faut savoir de quoi on parle, sans même prendre la décision de ce qui est mis au vote ou pas.

Michel Guéritte : C'est donner la possibilité aux salariés de vous harceler.

Philippe Lambersens : La coordination du travail et l'interface entre CA et salariés est assurée et évidente dans la pratique. Ce qui est discuté, c'est une question d'ordre juridique : coordination/coordonateur. On voulait remettre plus de fonctionnement collectif du CA en place par rapport à un rôle de coordonateur qui doit se gérer plus au niveau du règlement intérieur que des statuts. Demande de passer aux votes.

Jean-Marie Brom : La tribune refuse de mettre aux votes les contributions.

Philippe Lambersens : Cela rajoute des choses qui nous paraissent mineures.

André Hatz : Nous faisons des propositions, elles sont refusées par la tribune d'être mises au vote, j'ai l'impression que comme un rouleau compresseur tu veux tout blanc ou tout noir et tu n'acceptes pas qu'on module une phrase. Je n'ai jamais vu une AG qui refuse de prendre en compte les propositions.

Benoit de Cornulier : Ne peut-on pas simplement faire le vote tel qu'il est et s'il y a une majorité de contre, on propose d'autres votes en ouvrant de nouvelles propositions ?

Philippe Lambersens : André, on te propose de faire une formulation claire pour la proposer au vote une fois que tu l'as rédigée. Le terme Responsable nous conviendrait mieux que le terme de coordination générale. Si tu peux nous proposer.

André Hatz propose : « À la demande d'au moins 3 administrateurs ou des responsables des salariés » et pose la question de savoir si juridiquement parlant cela est correct.

Jean-Claude Bragoulet : Les statuts sont plus faciles à vivre s'ils ne sont pas trop précis. On souhaite éviter cette surprécision. On n'a jamais refusé de réunir un conseil d'administration. On passe du temps sur quelque chose qui ne fait pas et n'a jamais fait problème. Si des salariés nous sollicitent, on fait la réunion. Avant de vous proposer au vote, on fait vérifier nos propositions par des avocats.

Patrice Bouveret : Suggère d'utiliser le terme « délégué des salariés » plutôt que responsable.

Guillaume Blavette : Les délégués du personnel élus par les salariés ont notre confiance.

Adrien Brousse : Ce point donne tout pouvoir aux administrateurs, il est inadmissible que vous ayez tous les pouvoirs quand on sait comment vous écoutez les salariés.

Sabine Li repose la phrase pour proposition de l'amendement à l'article 10.16 :

« Le CA se réunit à la demande d'au moins 3 administrateurs ou des délégués du personnel »

Vote Assemblée Générale Extraordinaire Révision des statuts du Réseau "Sortir du nucléaire" 2

Êtes-vous pour ou contre l'amendement de la modification de l'article 10.16 : « Le Conseil d'administration se réunit à la demande d'au moins trois administrateur.trice.s ou des délégué.e.s du personnel »

Pour	Contre	Abstention	Votants
23	18	11	52

<i>Votes exprimés</i>	41	<i>Taux d'abstention</i>	21,2%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	56,1%	<i>Pour / Votants</i>	43,4%

REJETE

Vote Assemblée Générale Extraordinaire Révision des statuts du Réseau "Sortir du nucléaire" 3

Êtes-vous pour ou contre la révision du préambule et des articles 10.15 (pouvoirs), 10.16 (délibérations), 11.3 (porte-parolat) des statuts ?

Pour	Contre	Abstention	Votants
37	7	9	53

<i>Votes exprimés</i>	44	<i>Taux d'abstention</i>	17,0%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	84,1%	<i>Pour / Votants</i>	69,8%

ADOpte

Clôture de l'Assemblée générale extraordinaire

Ouverture de la deuxième partie de l'Assemblée générale ordinaire

- Modifications du règlement intérieur

* Modifications du règlement intérieur présentées par Philippe Lambersens et Pierre Combaz :

Modifications du règlement intérieur pour différents points :

modification de l'année comptable, réflexion sur la gouvernance pas aboutie mais améliorer le circuit de décision : choix d'une réorganisation en 2 pôles nécessite une modification de l'article 20 du RI (pour permettre la poursuite du fonctionnement de l'association).

2 votes :

modification article 3.1 tenue de l'AG

modification article 20 : organigramme

puis déclinaison des modifications dans les autres articles.

Présentation de l'organigramme actuel, puis de l'organigramme proposé.

CA : divisé en comité d'experts et en comité de gestion.

Salariés : responsable pôle mobilisations et actions / responsable pôle administratif, financier, stratégie levée de fonds.

Chargée de veille et SCIN, coordinatrice juridique, chargé des groupes et actions, chargée de communication médias et extérieur.

Chargée de communication grand public et levée de fonds, responsable web et multimédias, webmestre, maquettiste, assistant administratif et financier, comptable, secrétaire, responsable boutique.

+ pôle fonctionnel com.

Vote Assemblée Générale Ordinaire **Propositions de modifications du Règlement Intérieur 1**

Êtes-vous pour ou contre les modifications proposées du règlement intérieur de l'article 3.1 (Délai de tenu de l'AG)

Pour	Contre	Abstention	Votants
42	2	3	47

<i>Votes exprimés</i>	44	<i>Taux d'abstention</i>	6,4%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	95,5%	<i>Pour / Votants</i>	79,2%

ADOPTE

Article 20 du RI : sur organigramme

* Questions

Mélanie Seyzériat : Intervention en tant que déléguée du personnel. Se pose clairement une question de méthode par rapport à cet organigramme parce qu'on se questionne franchement sur le pourquoi graver ça dans le marbre maintenant alors que le DLA n'est pas terminé, qu'à la dernière réunion DP, on nous a annoncé qu'il y aurait une réunion en juin avec les salariés, que tout à l'heure on a entendu dans la salle des administrateurs dire que l'organigramme pouvait encore évoluer. Là franchement, je ne comprends pas et au niveau de la méthode, c'est un peu bizarre.

André Hatz : La question était de savoir si l'organigramme tel qu'il apparaît à l'écran est figé parce qu'il y a des choses que je ne comprends pas. Moi je sais que la personne chargée de la

communication publique, c'est de l'action ça. C'est pas de l'administratif, du financier ou de la stratégie de levée de fonds. C'est bien de l'action. J'ai du mal à comprendre pourquoi d'un côté, il y a quelque chose d'administratif qui est énorme et une action qui est toute petite. Pour moi, le Réseau c'est l'inverse. C'est l'action qui doit être grande. Il faudrait, de mon point de vue, ne pas graver dans le marbre ceci. Ça a été montré comme un exemple d'une des choses auxquelles on pensait. L'idée que ce soit bicéphale, pourquoi pas. On peut en débattre. Mais la façon dont ça se répartit, c'est un puzzle et les limites de ce puzzle doivent être débattues par le CA avec l'équipe après que le DLA ait été terminé et ce n'est pas à nous de valider aujourd'hui ce qui est à l'écran. Ce que j'ai pas envie, c'est qu'après l'AG il soit dit : on a montré à toute l'AG comment ça se passerait, ça figurait pendant un quart d'heure à l'écran, vous avez eu le temps de le voir et c'est ça ce que vous avez approuvé. Or, ce qui est à l'écran, je ne peux pas l'approuver alors que ce qui est dans le feuillet, je peux l'approuver. J'ai du mal à y voir clair.

Pierre Combaz : Personne ne demande d'approuver l'organigramme. Il faut bien discuter sur quelque chose. Il y a déjà eu beaucoup de discussions autour de ce projet d'organigramme. On peut l'enlever de l'écran. Mais pour avancer, il faut qu'il y ait des étapes et il faut bien figer une situation à un certain moment qui va évoluer. Pour le DLA, il y a cette étape-là qui arrivait à la conclusion de la mission qui était donnée au cabinet Axalys. La suite : c'est de travailler sur les fiches de poste et les missions, notamment en tenant compte de la personne qui va être recrutée sur le poste de responsable administratif et financier. L'organisation fine sera aussi en fonction des compétences de chacun et de leur souhait d'efficacité maximale. Simple illustration de l'état actuel de la réflexion.

Jean-Marie Brom : Encore une fois, j'ai beaucoup de mal à m'y retrouver et à me prononcer sur ce genre de choses. Il y a quand même quelques contradictions et quelques avancées qui sont un peu rapides. Dans l'article 20, on parle de deux pôles. Ce qui pose un problème, c'est que vous dites que le CA en précise les compétences et les modalités de fonctionnement. Or, le CA qui va sortir de cette AG n'est élu que pour un an. Il ne peut plus y avoir de pérennité dans la mesure où des décisions sont prises maintenant et ne pourront être avalidées au niveau du congrès. D'un autre côté, il me semble qu'il est extrêmement difficile, alors que vous parlez de préciser les compétences et le fonctionnement, dans les autres articles, on parle bien du responsable identifié en tant que personne. Il n'est jamais dit que ces pôles pourraient être autogérés par les salariés eux-mêmes, charge à eux de définir qui est leur responsable et vous auriez déjà lancé un appel à candidature pour un responsable de pôle qui n'a pas encore été défini. Ça me paraît difficile. Il me semble, à tout le moins, puisque aujourd'hui il a été décidé dans les statuts de supprimer cette notion de coordination, que le CA doit se charger de cette coordination générale mais ne doit pas préjuger de ce qu'il peut se passer au congrès parce qu'il peut y avoir des dégâts. Sans rentrer dans le fait qu'il est parfaitement possible qu'au niveau du droit des associations, vous vous soyez mis en faute aujourd'hui. C'est tout à fait possible. Je ne dis pas que quelqu'un va porter plainte. C'est un manque de clarté. D'autant que vous avez, même à titre d'explication, montré un organigramme qui sert d'explication ou de support au vote que l'on va avoir, qui n'a pas été communiqué aux gens avant et qui n'est pas pertinent dans la discussion qu'il y a aujourd'hui. Méfiez-vous, je trouve qu'il serait beaucoup plus sain de remettre ces histoires de pôles au congrès, qu'on puisse avoir des discussions saines et pas un peu bricolées et de dire simplement que durant l'année qui vient, le CA va devoir assurer la coordination générale du Réseau. Ça pose trop de questions. La mise en place risque d'obérer tout le congrès par la suite.

Tonny Monari : Je suis d'accord avec Jean-Marie pour la plupart des choses. Combien y a-t-il de personnes dans le comité de gestion ? Tout ça n'est pas précisé.

Pierre Combaz : Le comité de gestion est composé actuellement de 5 personnes. Il y a au moins le trésorier, trésorier adjoint, les administrateurs responsables des ressources humaines. Et puis ça reste à caler par le futur CA mais probablement quelqu'un qui est plutôt sur la communication et

sur les campagnes. C'est au CA de le désigner. Des salariés sont invités à participer au CG. Ça a été le cas pour Philippe Brousse et Fabien Brosset.

Patrice Bouveret : Je rejoins ce qui a été exprimé par les personnes avant. C'est précipité de mettre dans le règlement intérieur les deux pôles. Je voterai CONTRE.

Angélique Huguin : Il faut qu'on reste cohérent avec les votes qui viennent de passer. On a décidé de supprimer la fonction de coordinateur général. Jusqu'au congrès l'année prochaine, il faut quand même que ça fonctionne. La déléguée du personnel vient d'exprimer quelque chose. Volonté de bien faire mais on sent qu'il y a encore des manques. Serait-il possible d'ajouter une notion de « temporaire » ?

Hugo Lepeut : Est-ce qu'il y a vraiment une nécessité de changer les choses aujourd'hui ? En l'état, beaucoup d'incertitudes dans l'article qui font que je ne sais pas si je pourrai le voter maintenant.

Jean-Marie Matagne : La phrase qu'il faut changer forcément à la suite des décisions précédentes, c'est la phrase : « un ou une salariée ayant le profil de coordinateur.trice est rattaché au comité de gestion ainsi que le/la directeur.trice financier.e ». Il faut supprimer cette phrase et la remplacer par « l'équipe salariée étant organisée (pour l'année à venir par exemple) en deux pôles, un pôle actions et mobilisations et un pôle administratif, financier et stratégie de levée de fonds, chacun de ces pôles sera rattaché au comité de gestion ».

Benoit de Cornulier : Le terme « en lien avec l'équipe salariée » me gêne. Bien que l'AG dise que l'organigramme et les décisions doivent être élaborés avec les salariés, mais le « en lien » ne veut rien dire. Je préférerais qu'il soit indiqué « après concertation ». Parce que la responsabilité incombe au CA qui est comptable à l'AG suivante.

Michel Guéritte : Si on vote contre, qu'est-ce qu'il se passe ?

Philippe Lambersens : Si article pas voté, on garde l'ancien avec comité de gestion. C'est juste des textes et de la pratique qu'il faut remettre en cohérence.

Jean-Marie Matagne : L'importance est que chaque pôle soit représenté au comité de gestion. À la limite, s'ils en ont envie, ils peuvent décider que tel jour ce soit telle personne du pôle qui y aille, pas forcément un responsable. Quand on n'a pas de responsable, le pôle doit pouvoir être représenté.

Mélanie Seyzériat : Ce qui paraît bizarre, c'est qu'on acte en deux pôles alors même qu'on n'a personne pour gérer le pôle administratif et financier, alors qu'on a eu de grosses grosses galères pour recruter sur le poste d'Anne-Lise. Est-ce que ça ne va pas refaire ça aussi et acter quelque chose alors qu'on n'a pas la personne, ça me semble très illusoire. Pourquoi graver les choses dans le marbre ? Est-ce que ça ne pourrait pas être juste « des responsables de pôles » ?

Pierre Combaz : Il y a un recrutement lancé. Pour la personne recrutée, à sa place, j'aimerais savoir à l'horizon d'un an, pour quelle structure je me propose. Le nombre de pôles est ressorti après débat.

Benoît Skubich : Avant, il y avait deux personnes qui s'occupaient des finances et des ressources humaines. Ce nouvel organigramme entérine le fait qu'il n'y ait plus qu'une seule personne qui fasse le boulot de deux, qui étaient déjà surmenées, débordées de travail. Salaire bien inférieur à ce qu'il y avait précédemment. Tentative de réduire la masse salariale à nouveau. Suite à beaucoup de discussions avec des salariés, il ne nous apparaît pas que cet organigramme pourra être fonctionnel et pourra améliorer l'organisation de la structure. Au contraire, on a des inquiétudes par rapport au

fait qu'on va se retrouver avec une personne qui va être débordée parce qu'elle aura à la fois en charge les finances, les ressources humaines et la communication.

Pierre Combaz : Oubli dans la présentation que j'ai : il y a un poste d'assistant technique et administratif à créer. On attend que le responsable soit là pour recruter une autre personnes. Donc pas de diminution du nombre de postes.

Jacques Terracher : Il s'agit de modifications temporaires et provisoires. Il y aura forcément de nouvelles modifications au congrès qui feront état de l'avancée des travaux sur le DLA, de l'organigramme... L'année prochaine, il y aura un congrès, avec des plateformes. Chaque plateforme devra s'emparer de ces problèmes et pourra venir avec un organigramme. Quant à l'organigramme qui a été présenté tout à l'heure, je suis désolé mais ça ne correspond pas du tout à ce que tu as dit. Il est bien prévu deux pôles. Donc deux responsables. Il n'y en a pas qu'un seul.

Benoît Skubich : Je n'ai pas du tout dit ça.

Jean-Marie Brom : Tes réponses deviennent absolument terribles. Vous êtes en train de dire que l'on est en train de faire des choses provisoires qui peuvent être modifiées et vous dites que des appels d'offre ont été lancés pour des postes. Et t'appelles ça « provisoire » ? J'espère que la définition des postes de directeur administratif et financier est suffisamment claire pour dire que c'est un poste valable un an et qu'après, ça peut être modifié. Parce que le droit du travail est féroce là-dessus. Aujourd'hui, si on retire ce vote de modification du RI, cela pourrait poser un problème puisque les statuts ont supprimé la définition d'un poste sans qu'il soit remplacé. Par contre, un RI qui a vocation à être provisoire pose beaucoup de problèmes juridiques. Que l'AG mandate le futur CA pour assurer le rôle de coordination générale pendant l'année qui vient jusqu'au congrès permet de libérer tous les problèmes.

Eric Cazin : Processus complexe. Plutôt que de s'engager dans des débats dont on ne peut pas se sortir, ne peut-on pas supprimer la référence à la coordination générale pour le RI pour mise en cohérence avec les modifications statutaires et au congrès ensuite décider du reste ? Mais il faudra embaucher les gens parce qu'il y a vraiment nécessité de recruter le directeur administratif et financier.

Proposition d'amendement faite par André Hatz. D'autres articles à modifier en conséquence.

Cédric Lucas : Je félicite le CA de ne pas avoir écouté la prise de position des délégués du personnel.

Vote Assemblée Générale Ordinaire Propositions de modifications du Règlement Intérieur 2

Êtes-vous pour ou contre l'amendement proposé à la modification du règlement intérieur de l'article 20 (organigramme, comité de gestion) : remplacer "2 pôles" par "en pôles" sans citer leur nom.

Pour	Contre	Abstention	Votants
40	4	8	52

<i>Votes exprimés</i>	44	<i>Taux d'abstention</i>	15,4%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	90,9%	<i>Pour / Votants</i>	75,5%

ADOPTE

Vote Assemblée Générale Ordinaire
Propositions de modifications du Règlement Intérieur 3

Êtes-vous pour ou contre les modifications amendées proposées du règlement intérieur de l'article 20 (organigramme, comité de gestion).

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
41	4	6	<i>51</i>

<i>Votes exprimés</i>	45	<i>Taux d'abstention</i>	11,8%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	91,1%	<i>Pour / Votants</i>	77,4%

ADOPTE

Vote sur le toilettage des articles 2.2, 2.3, 8.3, 23.2, 25, 30, 31.3, 33, 35, 36, 37, 38, 39.

Discussion autour de l'article 23.2.

Jean-Marie Brom : Propose d'enlever la référence à responsable hiérarchique.

Brouhaha.

Pause.

Vote Assemblée Générale Ordinaire
Propositions de modifications du Règlement Intérieur 4

Êtes-vous pour ou contre l'amendement aux modifications proposées du règlement intérieur aux articles : 2.2, 2.3, 8.3, 23.2, 25, 30, 31.3, 33, 35, 36, 37, 38, 39 : remplacer « responsable hiérarchique » par « responsable de pôle », et « responsable administratif et financier » par « personnes chargées de la gestion administrative et financière »

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
39	4	6	<i>49</i>

<i>Votes exprimés</i>	43	<i>Taux d'abstention</i>	12,2%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	90,7%	<i>Pour / Votants</i>	73,6%

ADOPTE

Vote Assemblée Générale Ordinaire Propositions de modifications du Règlement Intérieur 5

Êtes-vous pour ou contre les modifications amendées proposées du règlement intérieur aux articles : 2.2, 2.3, 8.3, 23.2, 25, 30, 31.3, 33, 35, 36, 37, 38, 39

Pour	Contre	Abstention	Votants
40	5	7	52

<i>Votes exprimés</i>	45	<i>Taux d'abstention</i>	13,5%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	88,9%	<i>Pour / Votants</i>	75,5%

ADOPTE

- Présentation des candidatures au CA

Candidat titulaire : Guillaume BLAVETTE (STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs)

Candidat suppléant : Alain Corrèa (STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs)

Présentation du candidat titulaire : Guillaume Blavette

Groupe du candidat titulaire : Collectif STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs

Nombre de membres dans le groupe : 36

Administrateur suppléant élu au Congrès d'Angers, je me présente à nouveau au suffrage de l'AG du Réseau "Sortir du nucléaire" parce que les changements statutaires de 2017 ne me sont pas applicables. Au titre du renouvellement du CA dans la mesure où j'ai exercé le mandat d'administrateur pendant 3 ans, je me présente donc à votre suffrage pour poursuivre le travail initié à Angers. Représentant de FNE au PNGMDR, membre du groupe REVE d'ouverture à la société civile de l'IRSN et acteur des concertations de l'ANCCLI, je propose de poursuivre l'activité d'expertise que j'exerce aujourd'hui au sein du CA avec les salarié(e)s.

Présentation du candidat suppléant : Alain Corrèa

Groupe du candidat suppléant : Collectif STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs

Nombre de membres dans le groupe : 36

Représentant du Collège associatif au bureau de la CLIN Paluel-Penly, Porte-parole du Collectif STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs, Animateur du Collectif STOP-Linky 76, je me présente en tant que suppléant de Guillaume Blavette.

Candidate titulaire : Catherine FUME (Sortir du nucléaire Berry-Giennois-Puisaye)

Candidate suppléante : Corinne FRANCOIS (Collectif Bure Stop 55)

Présentation de la candidate titulaire : Catherine Fumé

Groupe de la candidate titulaire : Sortir du nucléaire Berry-Giennois-Puisaye

Nombre de membres dans le groupe : 53

J'ai 60 ans et suis enseignante spécialisée et psychologue à la retraite. J'ai commencé la mobilisation contre le nucléaire à 17 ans, lors de la construction de la centrale de Dampierre en Burly dans le Loiret où je vis. Je milite au sein du groupe SDN Berry-Giennois-Puisaye (autour de Belleville et Dampierre : distants de 45 km) depuis sa création, et fait partie des administrateurs depuis plusieurs années. Je coreprésente mon groupe au sein de la coordination régionale Loire et Vienne. J'ai été élue à l'AG dernière du Réseau en tant que suppléante de Jacques Terracher. J'y assume depuis 1 an la référence du comité juridique, en relation étroite avec Marie, la juriste du Réseau, et trouve beaucoup d'intérêt à ce travail avec les autres membres du comité et les avocats qui travaillent pour nous. Par ailleurs, je suis inscrite dans le comité EPR et souhaite qu'on mette vraiment à profit les mois qui viennent pour enrayer ce projet. J'ai gagné en compréhension et connaissances des activités, des atouts et des limites du Réseau et me sens en mesure d'assumer la fonction de titulaire jusqu'au prochain Congrès. En 2017, je me suis très fortement investie au sein du comité de facilitation – relativement restreint – qui a mis sur pied le Forum Social Mondial Antinucléaire et y ai travaillé avec d'autres organisations : Attac, Solidaires, Global Chance, Echo-Echange, ACDN et divers groupes ayant rejoint ADN. Je crois fondamental de travailler au rassemblement des forces antinucléaires sur des chantiers précis. Par ailleurs, je suis fortement attachée à la militance de terrain, et les actualités 2017 ayant affecté le site de Belleville-sur-Loire nous en a bien donné l'occasion (mise sous surveillance renforcée par l'ASN, dépôt de plainte pour 46 infractions, projet de piscine centralisée de stockage de déchets radioactifs...). Enfin, je participe étroitement à la coopération qui se construit avec les comités de soutien du Centre de la France contre CIGEO. À ce titre, je suis heureuse de pouvoir travailler avec Corinne qui a accepté de former ce binôme avec moi.

Présentation de la candidate suppléante : Corinne François

Groupe de la candidate suppléante : Collectif Bure Stop 55

Nombre de membres dans le groupe : environ 200

Membre du collectif Burestop 55, en lutte contre le projet d'enfouissement de déchets nucléaires Cigéo/BURE (Meuse) depuis 1994. J'ai effectué plusieurs mandats d'administratrice au Réseau "Sortir du nucléaire" dans les années 2000, au nom de la Coordination nationale des collectifs contre l'enfouissement, dont j'ai été présidente quelques années. Le projet de "méga-poubelle atomique" est un enjeu important, qui mobilise fortement, depuis 2015 notamment. C'est pourquoi nous avons souhaité avoir un lien effectif au CA du Réseau en 2016, il reste une année de mandat à effectuer.

Candidat titulaire : Michel GUERITTE (Association La Qualité de Vie)

Candidate suppléante : Brigitte VALLEZ-GREHAN (Association La Qualité de Vie)

Présentation du candidat titulaire : Michel Guéritte

Groupe du candidat titulaire : Association La Qualité de Vie

Nombre de membres dans le groupe : environ 500

Michel GUERITTE est un habitué des coups d'éclats et n'hésite pas à secouer le landernau pour faire passer son message. En 2018, il a organisé la lutte pour empêcher l'ANDRA d'implanter la poubelle

FA-VL à Pars-les-Chavanges et Auxon, dans l'Aube. Ce qui lui a valu une tentative de condamnation à 3 mois de prison avec sursis... Il est né à Ville-sur-Terre (10200), à 5 km de Soulaines où est implantée la plus grande poubelle nucléaire du monde, et tout un complexe qui va bientôt totaliser 3,5 millions de m³ qui sont là, au bout de son jardin, pour l'éternité. À 10 ans, il fait 10 ans de prison chez les Bons Pères Jésuites de Reims, où il apprend à souffrir et à fermer sa gueule. Il revendiquait déjà la liberté d'expression. Puis il obtient un diplôme d'ingénieur en informatique et électronique, à Paris, dans une école... tout près de la Sorbonne... pendant "mai 68". Après 6 mois de salaire dans une société de communication, il monte "sa boîte". Cela fonctionne bien tout de suite et il bossa comme une bête jusqu'à la retraite : « Je connais bien les ficelles de la communication, l'audiovisuel et l'événementiel. Les Jésuites m'avaient appris à lire entre les lignes. Je continue à apprendre tous les jours. » Il revient alors dans son village pour s'occuper de sa mère en fin de vie. « À l'époque, pour moi, le nucléaire et l'ANDRA faisaient partie du paysage ». C'est la naissance de deux petits neveux malformés qui commence à le questionner. Il refuse l'expression champenoise : « C'est d' la faute à pas d' chance ! ». Trop de cancers et trop de consommateurs de Lévothyrox autour de Soulaines... Il enquête. La communication truquée sur la catastrophe de Tchernobyl et la banalisation du nucléaire lui sont insupportables. Le mensonge nucléaire le révolte. Le militant actif était né. « Il est difficile de me faire avaler des couleuvres. Je continue et continuerai à dénoncer les méfaits du nucléaire à tous les niveaux. L'avenir des générations futures est en jeu. » « Seule une communication impactante et des actions à forte visibilité pourront faire changer les choses. » "Opération VILLAGE à VENDRE" à GUDMONT, arrêter le Tour de France au Pont d'Aube à BAR-SUR-AUBE, faire un PPI à BURE et le faire filmer par Jean-Paul JAUD, bloquer les 37 ponts de PARIS.... Les idées fusent. Normal, dit-il, « J'ai été payé pendant 40 ans pour avoir des idées ». L'urgence pour lui aujourd'hui, c'est CIGéo. Pour enrayer le processus décisionnel de CIGéo, il approche les décideurs. On peut être considéré comme une grande gueule, être détesté par de nombreux militants et travailler activement et utilement dans des réunions, des séminaires, ou des groupes de réflexion animés par l'IRSN, l'ASN, un évêque, un député, un sénateur ou un ministre. Sa dernière rencontre : Nicolas HULOT et Sébastien LECORNU. Sa préoccupation : réussir à lancer RéCiPaN (un recensement citoyen des pathologies nucléaires autour des installations nucléaires). Son actuel dossier préféré : « les CIGéo-Papers ».

Présentation de la candidate suppléante : Brigitte Vallez-Grehan
Groupe de la candidate suppléante : Association La Qualité de Vie

Nombre de membres dans le groupe : environ 500

Je suis venue à la lutte antinucléaire quand j'ai voulu comprendre pourquoi un très proche était atteint d'un triple cancer. Tout a donc commencé avec le site villesurterre.com. J'assume une partie du secrétariat de l'Association La Qualité de Vie depuis janvier 2015. Je suis entrée dans le vif de l'action en travaillant dans l'organisation de l'Opération Tcherno23. Pas encore en retraite, je consacre le maximum de temps à la finalisation de la formulation-rédaction des nombreux dossiers, communiqués, newsletters, courriers administratifs que Michel GUERITTE initie. Et c'est chronophage parce que, du fait de son expérience professionnelle en communication, il a au moins une idée par jour. Je partage cette idée de tout remettre à plat et d'organiser différemment la lutte, comme cela a été déjà exprimé dans cette synthèse du 26 avril 2014 : http://www.villesurterre.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=494 Synthèse qu'il est facile de mettre à jour et de rendre opérationnelle. Mais, comme les grandes réformes, comment convaincre pour les mettre en place ? Aujourd'hui, mon quotidien : les CIGéo-Papers ; la présentation d'un plan B pour CIGéo - la pétition internationale anti-CIGéo ; le recensement citoyen ReCiPaN.

Candidate titulaire : Angélique HUGUIN (Cacendr)

Candidate suppléante : Francine VAGNEUR (Cacendr)

Présentation de la candidate titulaire : Angélique Huguin

Groupe de la candidate titulaire : Cacendr

Nombre de membres dans le groupe : 14

Jusqu'en 2016, j'étais venue à Bure à l'occasion d'événements organisés contre la poubelle nucléaire, mais, impliquée dans d'autres luttes, je ne suivais celle-ci qu'à travers les listes d'info et celle du CA Bure-Stop à laquelle j'avais été inscrite après avoir participé à une réunion du CA en 2011. Ce n'est qu'à partir du mois de juin 2016 et de l'occupation du Bois Lejus que je me suis engagée concrètement contre Cigéo. À ce moment-là, suite à la fin récente de mon contrat de travail, j'ai fait le choix de mettre ma vie professionnelle entre parenthèses et de « travailler à l'intérêt général » pour me consacrer entièrement à la mobilisation, urgente et indispensable, contre la tentative de début de travaux de l'Andra. J'ai alors participé à la vie de la lutte à Bure en apportant mon aide sur le terrain, notamment et surtout en m'impliquant dans les groupes juridiques : celui de fond et celui de soutien aux militant-es (anti-répression). J'ai participé activement à ces différents groupes, y compris celui de la Coordination Stop-Cigéo, et celle de l'équipe prenant en charge les médias entre autres. J'ai assuré un rôle de relais entre les différents groupes, associations et le « terrain », le plus important lien étant celui entre le groupe juridique avec les habitant-es, requérant-es en particulier, et les occupant-es de la forêt. Dès 2016, je suis devenue membre du CA de l'association Cacendr avec laquelle nous gérons la prise en charge des frais d'avocats des personnes en procès. J'avais découvert le RSN en 2006 lors d'une manifestation à Strasbourg. J'ai signé et suis inscrite sur les listes de diffusion depuis. J'ai suivi de loin, à travers les mails, son évolution. Durant ces 2 dernières années de lutte intense à Bure, le partenariat a vraiment été constant avec le RSN et ses salariées qui nous ont apporté une aide indispensable sur le terrain comme dans les groupes de travail. C'est à travers nos échanges que j'ai pu mieux découvrir le réseau et son fonctionnement. Jusqu'à il y a peu, je n'imaginai pas me présenter au CA dès cette année mais en remplissant le plan d'action stratégique et opérationnel 2018-2019, fort intéressant, j'ai eu envie de prendre part à cette mutation qui semble vouloir s'opérer au sein de la structure. Il me semble que plus nombreuses seront les personnes représentant différentes associations locales sur tout le territoire au sein du CA, plus cette évolution sera riche et fédératrice. Je n'ai pas une connaissance poussée de l'historique de la lutte antinucléaire ni de toutes les installations nucléaires et leur technicité. Mais j'imagine que ces connaissances se renforcent au fil des années et au gré des échanges. Je porte beaucoup d'intérêt aux questions juridiques qui sont, à mon sens, tout aussi importantes que l'action de terrain et la visibilité médiatique : elles doivent être articulées de manière à développer entre elles une synergie comme cela a été le cas à Bure ces deux dernières années. Que je sois membre du CA ou pas, j'essayerai de continuer d'apporter au mieux ma pierre à l'édifice de la lutte de longue haleine qu'est la lutte antinucléaire.

Présentation de la candidate suppléante : Francine Vagneur

Groupe de la candidate suppléante : Cacendr

Nombre de membres dans le groupe : 14

Membre également de Vosges Alternatives au Nucléaire depuis des années, j'ai été aussi membre de la collégiale de BZL, gérant la Maison de Résistance à Bure. Je suis les activités du Réseau depuis des années et je n'aurai pas de difficultés à suppléer Angélique. Il est important que le Réseau évolue et chacun y prenne part.

Candidat titulaire : Philippe LAMBERSENS (Sortir du nucléaire 38)

Candidat suppléant : Serge PERRIN (MAN)

Présentation du candidat titulaire : Philippe Lambersens

Groupe du candidat titulaire : Sortir du nucléaire 38

Nombre de membres dans le groupe : 35

Sensibilisé aux risques nucléaires voici 44 ans, j'ai activement milité contre SuperPhénix entre 1975-80 dans le Comité Malville de Grenoble. J'ai repris le militantisme antinucléaire en 2009 à la création de SDN38 à l'occasion de la COP de Copenhague. D'un tout petit noyau, après Fukushima, SDN38 s'est développé notamment avec la Chaîne humaine Lyon-Avignon de 2012, dont j'ai été un des organisateurs. Mon premier contact avec une AG du Réseau fut celle de juin 2010... ! J'ai participé à la Commission Refondation et ai présenté à l'AG de 2014 le scénario 1, dont l'idée principale était de renforcer les groupes locaux avant de formaliser une régionalisation. À cette AG, j'ai immédiatement adhéré à l'idée de Congrès lancée par Philippe Guiter. J'ai été élu au Congrès 2016 suppléant d'Alain Joffre sur la plateforme. J'ai été vite heureux de voir que les 2 plateformes travaillaient ensemble pour remettre à flot le navire Réseau avec un équipage bénévoles/salariés qui coopère efficacement pour la cause antinucléaire. Hélas, la tempête sévit à nouveau et le navire tangue : peut-être le CA a-t-il donné des coups de barre trop brusques, mais c'était dans l'objectif de garder le cap pour une meilleure gouvernance. Après 2 ans de travail en bonne intelligence avec Alain Joffre, nos appréciations ont divergé récemment justement sur la gouvernance du Réseau. Je souhaite poursuivre mon action au sein du CA pendant encore un an jusqu'au Congrès (après, place aux jeunes !) dans un nouveau binôme, avec Serge Perrin. Mes interventions dans le CA concernent la communication : le suivi des communiqués de presse en lien avec Charlotte Mijeon (le départ de Martial Chateau se fera sentir) et le début d'un travail d'articulation de la com' grand public et la com' militante avec Anne-Lise Devaux, dont le recrutement comme chargée de com' grand public a été un long processus. J'ai animé la commission vieux réacteurs. L'angle économique me paraît important à développer : c'est maintenant qu'il faut fermer les vieux réacteurs et non après avoir réinvesti dans le grand carénage/rafistolage, sinon ces investissements n'iront pas à une vraie transition énergétique et EDF exigera des indemnités sur ces travaux : cercle vicieux et fait accompli ! L'angle d'approche du nucléaire par la santé n'est pas assez relayé par le Réseau, même si c'est un sujet complexe. Un partenariat avec IWHO et la Criirad serait à développer. Un médecin de SDN38 a un projet de pétition en direction du corps médical qui pourrait être porté par le Réseau...

Présentation du candidat suppléant : Serge Perrin

Groupe du candidat suppléant : MAN

Nombre de membres dans le groupe : 423

Je suis Serge PERRIN, 63 ans, militant du Mouvement pour une Alternative Non violente depuis sa création (1974). J'ai suivi les principales luttes non violentes depuis, en particulier contre Malville. Je suis investi dans la lutte contre le nucléaire militaire depuis plusieurs années : au sein du comité de pilotage de ICAN pendant 2 ans, au sein de la commission anti-nucléaire militaire depuis 3 ans. Je suis animateur du Réseau pour le désarmement nucléaire du MAN fédéral. J'ai animé les différentes actions menées avec le Réseau "Sortir du Nucléaire" : France sans armes nucléaires, interpellation des candidats à la présidentielle en 2017, et lancement de la campagne actuelle "La France doit signer le traité d'interdiction des armes nucléaires". Je propose ma candidature au poste de suppléant dans le CA du Réseau, afin d'apporter ma contribution à la poursuite des actions du Réseau contre le nucléaire militaire. J'ai participé plusieurs fois à des AG

du Réseau pour représenter soit le MAN fédéral, soit le MAN Lyon (les deux structures sont adhérentes au Réseau depuis très longtemps). Je porte l'idée que la France doit s'engager résolument dans l'arrêt du nucléaire civil, et que son désarmement nucléaire doit être réalisé, même si les autres pays dotés ne souhaitent pas désarmer. Toutes centrales fermées, toutes bombes démantelées, c'est un plus pour l'humanité !

Candidat suppléant de Jean-Marie Matagne : Daniel ROBERT (ACDN)

Présentation du candidat suppléant : Daniel Robert
Groupe du candidat suppléant : ACDN

Né le 03 12 1960, conseiller en communication, correspondant de presse locale et enseignant en informatique. Coprésident de l'association 'La Maison du chat bleu' (association culturelle). Demeurant à Saint Savinien (Charente-Maritime). J'ai fait partie des 'amis de la conf', je fais partie d'ACDN (administrateur pendant 4 ans), je milite activement pour la paix, la liberté, le respect de l'environnement & la justice sociale.

Candidat suppléant de Jacques Terracher : Benoît DE CORNULIER (Sortir du Nucléaire 79)

Présentation du candidat suppléant : Benoît de Cornulier
Groupe du candidat suppléant : Sortir du Nucléaire 79

Je suis membre du Collectif Sortir du Nucléaire 79 (Deux-Sèvres), qui a lutté en son temps contre la poubelle nucléaire à Neuvy-Bouin (79), puis la centrale de Civaux, puis la ligne THT 2x400kV Valdivienne-Granzay, et plus généralement qui s'est engagé dans toute la lutte antinucléaire depuis plus de 30 ans.

Je suis impliqué également dans le collectif Loire-Vienne ; celui-ci est composé des groupes (associations et collectifs) concernés géographiquement par les INB et autres activités nucléaires situées dans le centre et ouest de la France.

Pour motiver un renouvellement des effectifs militants, le « bassin de lutte » régional s'avère un échelon extrêmement pertinent et riche. C'est par conséquent celui sur lequel le RSDN doit déléguer une part conséquente de son potentiel.

J'ai été membre suppléant au CA du Réseau SDN en 2016-17.

Je souhaite m'y impliquer à nouveau à partir de mai 2018 ; je vous propose donc ma candidature en tant que suppléant de Jacques Terracher.

Ce binôme nous apparaît cohérent sur le plan géographique bien entendu, mais surtout du point de vue des objectifs stratégiques que nous partageons globalement, que ce soit dans nos approches de la lutte antinucléaire elle-même mais aussi de l'éthique et de la gestion administrative de la structure.

* Questions :

Tonny Monari : Beaucoup d'absents parmi les candidats suppléants. Il n'est pas normal que les gens qui se présentent ne soient pas tous là.

Remerciements de Françoise Pouzet à Martial Chateau pour ses 6 ans d'exercice au CA du Rézo.

Question d'Adrien Brousse à Michel Guéritte sur la dissolution du RSDN.

Michel Guéritte : On ne peut pas faire autre chose que dissoudre le RSDN pour faire un nouvel RSDN.

Joël Domenjoud : Lorsque l'on décide en coordination Stop Cigéo de boycotter S. Lecornu, comment Michel Guéritte peut décider de rencontrer le ministre en allant à l'encontre de la coordination. Ce serait encore pire s'il était élu au CA du Réseau.

Cédric Lucas : Merci d'avoir laissé la parole à l'AG. Concernant toutes les candidatures, je ne vais retenir que celle d'Angélique Huguin. C'est la seule qui s'est projetée un peu. Aucun d'entre vous n'a montré ses compétences pour la gestion des RH. Violence des propos de Guillaume Blavette. Derrière, les RH, vous n'en avez rien à faire.

Jean-Marie Brom : Question à tous les candidats : sur l'organisation en deux pôles, comment s'inscrivent-ils là-dedans ? Comment envisagent-ils leur travail au niveau du Réseau notamment vis-à-vis du congrès ?

André Hatz : Mérite pour les animateurs. Mérite d'écouter les questions aux gens qui se présentent pour nous représenter au CA. Le respect minimum des gens qui ont fait des centaines de km est d'écouter les questions qu'ils ont à poser.

Michel Guéritte : Plusieurs façons de lutter contre Bure. Je travaille depuis 11 ans là-dessus et j'ai le temps d'étudier. J'ai compris que si on ne proposait pas de solution alternative à Cigéo, Cigéo se ferait. C'est pas 10 hiboux au Bois Lejuc qui vont empêcher Cigéo de se faire. Importance de la communication. J'ai discuté deux heures avec Nicolas Hulot. Système pour gérer les déchets nucléaires. Cigéo papers. Prochaine newsletter sur la géologie.

Guillaume Blavette : Toujours les procès en incompétence. Le nom d'un antinucléaire qui passe dans les conversations, c'est toujours celui de Michel Guéritte. Il faut reconnaître les capacités de chacun. Reconnaître la compétence car on n'est pas tant que ça à travailler sur les dossiers nucléaires. Éduquer et former des militants antinucléaires, élever le niveau de compétences dans les groupes, de faire le lien avec le juridique ... On ne peut pas demander uniquement aux administrateurs d'être compétents en RH. Réponse à Jean-Marie Brom : les deux pôles qui sont devenus des pôles. Moi je m'engage que les interventions de Méli et de Benoit soient prises en compte et servent de ligne directrice au CA qui sera élu ce soir. L'AG a posé un véritable défi.

Angélique Huguin : Si les salariés en sont d'accord et le CA, former un groupe de travail pour continuer à travailler sur quelque chose à présenter en congrès. Je ne peux pas laisser se dire ce qu'il s'est dit sur Michel Guéritte. Michel va proposer une solution pour gérer les déchets. Quand Guillaume tu dis que son nom navigue, cela veut dire que Michel va proposer au nom de la lutte antinucléaire une solution. Par rapport au CERN, Bertrand Thuillier est très dubitatif sur le travail du CERN. Société traversée par des débats, notamment sur la place des femmes : Michel, je veux que tu t'engages à arrêter tes propos vis-à-vis de Juliette du Cedra. Tes propos ont une importance. Tu vas à l'envers de ce qui se passe dans la société. Question de la dissociation totale vis-à-vis de Michel.

Brigitte Vallez-Gréhan : S'il y avait un petit peu plus d'humour, l'AG ne se passerait pas comme ça.

Angélique Huguin : L'humour, ça sert juste à banaliser les violences qui sont faites aux femmes.

Changement d'ODJ présenté par Laura Hameaux : Faire un temps de présentation puis d'échanges en plénière sur le plan d'action et basculer tous les ateliers à demain matin. 3 ateliers du coup simultanément avec retour en plénière ensuite. Fusion des deux ateliers sur nouvelles formes

d'actions et d'organisation / atelier mise en œuvre et appropriation de la campagne 2018 Nucléaire militaire / atelier quelle campagne nationale pour fin 2018-2019.

- **Plan d'action stratégique et opérationnel 2018-2019**

* Présentation par Philippe Lambersens et Laura Hameaux

Philippe Lambersens : Travail sur un plan d'action sur deux ans. C'est cela dont on voudrait vous faire part. Des contributions des groupes qui ont été intégrées dans ce document (en vert) et d'autres qui doivent être discutées en ateliers (en orange). Outil pour guider action du CA et des salariés. Programmer des actions sur des années et en même temps réagir à l'actualité.

Laura Hameaux : Plan d'action stratégique et opérationnel sur deux ans. Naviguer moins à vue. Elaborer en commun. Se fixer des grandes orientations et axes stratégiques avec des enveloppes financières derrière. Réflexion aussi stratégique.

* Questions

Bruno Darmon : Le soutien à des luttes qui n'ont rien à voir avec le nucléaire est hors sujet. Trouver des actions qui pourraient rendre service à la population et l'amener à s'intéresser plus à l'antinucléaire.

Marc Saint Aroman : Loin du plan salarial collaboratif. Le Réseau était une fédération de gens qui respectaient la vue des autres. Il se tenait en dehors des actions illégales, sans intervenir, mais venait en soutien notamment sur la communication. Greenpeace avait une vision et un fonctionnement totalement différents. Sortir de ce cadre-là, c'est se mettre en danger.

Thierry Jolivet : Actions hors France sont à travailler. Informations envoyées au Réseau mais pas la garantie que ces informations soient enregistrées dans une vraie banque de données. Ne pas oublier les études épidémiologiques.

Mireille Jubert : Le problème de la santé est rarement évoqué, or c'est un argument qui peut peser. Choix de parler dans une manif aux personnes ayant de jeunes enfants : en leur évoquant un accident nucléaire, s'est rendue compte que les gens ne savaient rien, par exemple sur les pastilles d'iode qu'il faudrait prendre. Cet argument ne pourrait-il pas être mis en avant par le Réseau ? Parler de la santé des enfants qui sont en 1^{ère} ligne face à la contamination radioactive paraît être une bonne approche.

Antoine Karp : Sur l'aspect communication, ciblage des personnes à qui s'adresse la communication lui a évoqué les manières des grandes entreprises. Accueil avec la communication : que ça devienne un but en soi et non un outil subordonné à d'autres objectifs. Impliqué dans les luttes paysannes, ne sait pas si veut plus s'intégrer dans la lutte antinucléaire mais selon lui les luttes sont liées, importance que les unes infusent les autres, enrichissement mutuel.

Claude Lhuillier : SDN Lozère se réjouit que le soutien à Bure soit au cœur du Réseau. Il a été évoqué que pour accroître la notoriété, une grande mobilisation annuelle était indispensable. Pour augmenter la visibilité de la lutte antinucléaire oui, mais ne doit pas se centrer sur le Réseau.

Hervé Loquais : Question sur l'action Flash : déjà fait dans la lutte antinucléaire ? Gens très sensibles aux impacts sanitaires autour de Malvési. Refonte de la base de données : ne faudrait-il pas réfléchir à l'ouvrir pour « faire réseau », histoire de savoir à qui on s'adresse, combien il y a d'adresses, les localisations géographiques, etc. La communication semble un peu comme une boîte noire.

Jean-Marie Brom : Plan d'action stratégique et opérationnel fait penser à un programme électoral pour les 5 ans à venir. On ne sait pas quels moyens pourront être mis en place. On est mi-2018, ça manque sérieusement de pistes d'actions. En tant que membre d'un groupe je n'ai pas entendu parler d'un grand lancement d'une campagne nationale. Ne donne pas assez de pistes d'actions effectives. Repose sur le fait que le Réseau se base et doit sa notoriété aux actions faites par les groupes qui le constituent. Mais ne fait pas apparaître les priorités des groupes. Le Réseau demande aux groupes de faire des actions, mais il faudrait que le Réseau regarde plus ses groupes et soit plus à leur service, plutôt que de penser que les groupes sont au service du Réseau. Il faudrait que le Réseau réfléchisse à son positionnement, pas seulement de sa stratégie. Le Réseau a trop souvent été 1/en communication vers les militants plutôt que vers grand public, 2/dans le négatif au lieu d'être dans le positif. Le message de « attention c'est très dangereux » passe beaucoup moins bien que la vie serait tellement plus belle sans.

Joël Domenjoud : Sur la question de la convergence : c'est un point très important à Bure qui a énormément servi à la construction de la lutte locale. Soutien des agriculteurs et travail sur le foncier ont beaucoup apporté, notamment en ouverture. Le nucléaire est symptomatique du capitalisme. Fuite en avant dans l'industrie, c'est le système social tout entier qui est questionné par la lutte antinucléaire. Convergences historiques ont amené à une identité politique, pas seulement associative. Projections sociales accompagnent la lutte antinucléaire. On ne commence pas avec l'antinucléaire, on commence avec des questions bien plus fondamentales. Enrichissements énormes à échanger avec d'autres luttes sur des travaux de fond. Il faut multiplier les groupes de travail et travailler avec des personnes ailleurs en France pour jouer sur la complémentarité. En fonctionnant par groupes de travail, on peut progresser tous ensemble. Ce qui est permis par le travail en commun permet aussi de plus s'épauler les uns les autres et d'être moins isolés.

Benoit de Cornulier : L'essentiel des nouvelles orientations devrait être donné au congrès, mais piste : à courir après les voleurs, on ne peut qu'être en retard. On essaie d'utiliser au maximum les outils juridiques qui sont extrêmement faibles, et ce n'est peut-être pas pour rien (OMS très faible par exemple). Quand on élit des gens, c'est à eux d'étudier la santé, les atteintes à la santé via l'environnement, mais ça me gêne énormément de me dire que si un jour un président nous menace, on va flinguer son pays. On oublie d'interroger les personnes (élues) sur ces thématiques-là. Ce qu'il faut qu'on exige maintenant, c'est de ne plus mettre un gramme de polluant de plus dans la balance. On a le devoir de dire aux élus qu'ils sont responsables de ce qu'il se passe. Les lois ne sont pas figées, il est important de dire aux élus « vous êtes comptables des décisions » et donc qu'ils sont coupables. Souhaite que cette problématique soit portée au congrès.

François Michiels : Plan d'action Stratégique, page 10 : corriger le titre : Lancer le débat, car il n'a jamais eu lieu, il n'a pas été lancé, et pas même au Réseau (traité en 50 minutes). Une seule chose est traitée.

Demande de voter la motion présentée par ACDN. 85% des français favorables.

Que le Réseau respecte ses engagements vis-à-vis d'ACDN, que les administrateurs soient plus écoutés et plus soutenus.

Laura Hameaux : Précise que la motion présentée par ACDN sur le référendum a été mise en place, que tout ce qui a été porté par ACDN a été relayé. Ce qui est ressorti comme cadrage politique suite à discussion au sein du Comité militaire, c'est une décision collective. Personne ne conteste l'action d'ACDN sur le référendum, mais le Réseau ne peut pas en même temps sur le même sujet porter 2 campagnes qui ont un cadrage politique différent.

François Michiels : On n'a pas demandé une campagne, mais un soutien pour obtenir les 185 signatures. Il était question de mettre le paquet à un moment, limité dans le temps.

Philippe Lambersens : Mais ça a été fait ça.

François Michiels : Non.

Philippe Lambersens : Notre groupe a interpellé des députés, et ça a été transmis à ACDN, sous l'impulsion du Réseau.

Jean-Marie Matagne : Ce référendum est le seul moyen de contraindre les politiques.

Philippe Lambersens : Ce débat doit avoir lieu en atelier, demain, avec toutes les personnes qui travaillent dans le domaine du militaire.

Jean-Marie Matagne : Non, il est aussi important d'en discuter avec tout le monde.

- **Élections du Conseil d'Administration**

Vote à bulletin secret pour l'élection complémentaire du CA 2018. Après le dîner, les scrutateurs ont procédé au dépouillement des bulletins de vote avec annonce et publication dans la soirée des résultats des votes dans la salle d'AG.

Résultat élection du CA

Binômes élus :

G. Blavette / Alain Corrèa (39 voix)

C. Fumé / Corinne François (45 voix)

A. Huguin / Francine Vagneur (43 voix)

P. Lambersens / Serge Perrin (44 voix)

Non élu :

M. Guéritte / Brigitte Vallez-Grehan (7 Voix)

Suppléants élus :

Daniel Robert (26 voix)

Benoît de Cornulier (36 voix)

Votes exprimés : 50

Nuls : 0 / Blancs : 0

DIMANCHE 13 MAI 2018

- **Ateliers**

Présentation du cadre des ateliers, puis 1h00 d'ateliers (thématique de campagne et actions nationales fin 2018-2019, réflexion et échanges sur la complémentarité des pratiques et nouvelles formes d'action, restitution en plénière puis mot de clôture, campagne nucléaire militaire : ratification du TIAN), restitution en plénière et clôture de l'AG

* Calendrier officiel 2018-2019 présenté par Laura Hameaux et Charlotte Mijeon :

Des échéances par rapport à Bure.

Des échéances par rapport à la cuve de l'EPR. On ne sait pas encore bien. Tout va être un peu courant 2018 ou début 2019, EDF et Areva continuant de communiquer sur des calendriers très optimistes. Entre ce qu'ils disent et la réalité, il y a forcément un décalage. Il va y avoir l'examen de notre recours au Conseil d'État, recours que l'on a intenté en commun avec plusieurs associations. Quand va-t-il être mis en service ? Officiellement en 2019. Pour plus d'infos, on a une note détaillée sur tout ce processus réglementaire parce qu'il y a énormément de décisions, d'autorisations qui sont imbriquées et c'est compliqué de s'y retrouver.

Sur le nucléaire militaire, cette année, des États sont en train de signer le traité d'interdiction des armes nucléaires. Tous n'ont pas encore signé. Il commence à être soumis à ratification dans les ordres des États qui l'ont signé. Le 26 septembre est la journée internationale contre les armes nucléaires. Le 7 juillet, ce sera les 1 an du TIAN. Peut-être une date sur laquelle il sera possible d'imaginer quelque chose. Octobre-novembre : vote du budget en France (pas seulement militaire). 2019-2020 : préparation du processus et suivi de la conférence d'examen du traité de non-prolifération.

Au niveau des réacteurs, Fessenheim : à ce qu'il paraît, elle va fermer. Mais quand et comment ? Officiellement, ça pourrait être en 2019. La fermeture de Fessenheim est directement liée à la mise en service de l'EPR, mais d'un autre côté, RTE annonce un arrêt prévu des deux réacteurs au 1^{er} janvier.

Au niveau de l'ASN et d'EDF, il y a des discussions sur la prolongation des réacteurs au-delà de 40 ans. Cette année, EDF doit normalement transmettre un dossier assez important à l'ASN sur ces questions. A priori, il pourrait y avoir des temps de consultation locale sur la question des réacteurs vieillissants d'ici l'année prochaine. On va entrer dans un processus de 4^e visite décennale, avec étude. À retenir : la première centrale qui passera cette visite décennale sera Tricastin et ce sera l'année prochaine. Enquêtes publiques avec ces VD4. L'ASN doit rendre un avis générique de positionnement sur le principe ou pas d'une prolongation mais ils vont commencer les VD4 avant cet avis générique. La loi de transition énergétique a introduit une disposition qui soumet le fonctionnement des réacteurs au-delà de 35 ans à enquête publique. En pratique, on ne sait pas vraiment comment ça va se passer. Après étude des différents textes, il s'avère que ça va avoir lieu après les visites décennales sur les mesures à prendre en vue de la prolongation. On voit bien les dates des 4^e visites décennales qui se décalent sur 2018-2019-2020-2021.

Au niveau de la politique énergétique et du contrôle de la sûreté, il y a le débat public PPE. Programmation pluriannuelle de l'énergie. Période qui est censée aller de 2019 à 2023 : mise au débat public pour qu'on puisse faire des observations officiellement mais, de l'avis du gouvernement, il ne s'agit pas tant de mettre en débat une politique publique mais de faire de la pédagogie. Mais cela peut être l'occasion pour ceux qui le souhaitent de faire entendre des choses sur les risques du vieillissement, le risque nucléaire qui est complètement absent du débat. Il est prévu que le Réseau mette en ligne des ressources sur son site pour ceux qui souhaiteraient s'y impliquer. Au niveau du calendrier, normalement c'est jusqu'au 30 juin pour une publication avant le 1^{er} janvier 2019. Il n'est pas exclu que le texte de la PPE soit publié avant la fin du débat. Les choses ne sont donc pas forcément en lien.

Au niveau de l'ASN, on attend quelques échéances : d'ici la fin de l'année dernière, ils devaient publier un positionnement et une réflexion sur les conséquences à tirer du scandale du Creusot sur le système de contrôle de la sûreté en France. Position qui pourrait conduire à une évolution. En France, le contrôle de la sûreté est basé sur un système déclaratif, c'est-à-dire laissé à la bonne foi des exploitants qui déclarent des incidents et problèmes, hors contrôles inopinés de l'ASN. En cours, actuellement, une commission d'enquête parlementaire sur la sûreté et la sécurité des installations nucléaires.

* Questions :

Demande que le calendrier soit mis à disposition sur le site du Réseau pour servir d'aide-mémoire (dans la boîte à outils)

Powerpoint préparé pour réunion Rafistolage Janvier 2018 à transmettre par mail si demande mais mis en ligne sur boîte à outils du site

Question sur la date de mise à l'eau du Charles de Gaulle

Rappel : Qu'est ce qu'une campagne au Réseau :

Ce n'est pas une action ponctuelle, c'est un projet déroulé sur le long terme (1 an minimum) avec différents axes de travail et différentes formes d'actions (terrain, juridique, communication, matériel militant, etc.)

Déclinaison d'un ensemble d'actions visant un objectif à atteindre, avec un angle grand public

* Atelier « Nouvelles formes d'actions et d'organisation » (contraction de l'atelier prévu le samedi soir sous le même nom et de celui du dimanche matin) :

Grands éléments de présentation et du contenu de la plénière / l'atelier :

Cet atelier avait pour objectif d'ouvrir des pistes de réflexion sur les modalités d'action et la vie des groupes. Comment adapter les répertoires d'action militants aux nouvelles dynamiques d'engagement ?

De quelle manière réformer les objectifs et les moyens afin de les mettre en cohérence avec les nouvelles attentes de militants ?

Comment attirer plus de jeunes dans la lutte antinucléaire ?

Quels sont les outils à améliorer pour faciliter le maillage territorial du Réseau ?

Propositions et suggestions :

Les débats soulèvent la question de la refonte des manières de militer. La communication, le capital sympathie, la connotation positive, deviennent autant de paramètres qui comptent, sinon plus que le message, du moins autant, en ce sens qu'ils conditionnent la bonne réception du public et deviennent un moteur à l'action individuelle et collective, ou pas. Les participants à l'atelier soulignent que dans les nouvelles modalités militantes, il ne faut pas seulement tenir un discours négatif, contre, anti ; mais aussi donner à voir l'aspect positif, alternatives. Passer d'antinucléaire à pro quelque chose, et même combiner les deux pour ne pas tomber dans le piège de « l'opposant qui n'est pas proposant ».

+ Partir des aspirations locales des gens, de la base au sommet et pas l'inverse. Rationaliser le discours, le rendre plus efficace.

+ Plusieurs témoignages se recoupent et vont dans le même sens : c'est sur le terrain qu'on peut voir si un outil, une stratégie fonctionnent. Une alchimie se crée et un mode d'action va marcher ici mais pas là-bas. Il n'existe pas de formule magique ni de mode d'emploi clé en main pour réussir une action et toucher énormément de gens. Toutefois, et c'est la suite des discussions, il existe une série de compétences et de savoir-faire qui peuvent contribuer à maximiser la visibilité, l'attractivité et au final la réussite d'un mode d'action. Par exemple, les participants sont unanimes sur l'efficacité des conférences gesticulées. + Place de l'art et du divertissement pour mettre le pied à l'étrier aux profanes de la lutte antinucléaire.

André Hatz, Jean-Marie Brom et d'autres insistent sur la nécessité d'être formés aux nouveaux outils numériques.

+ Redéfinir un imaginaire commun, rendre visible celui qui existe déjà entre toutes les luttes sectorielles (écologie, précarité, pollution, végan, anticapitaliste, altermondialiste, etc.).

+ Débat ouvert mais pas purgé entre savoir si le Réseau et la vie des groupes doit, à l'avenir, cultiver la convergence des luttes et s'ouvrir plus qu'il ne l'est déjà à d'autres luttes qui s'entrecroisent, ou bien rester dans son « cœur de métier » ?

Retour d'expérience des opposants à Bure :

Professionnalisation de l'occupation, actes de sabotage collectifs : casser le mur.

Prise de parole des gens de Bure : À Bure, la stratégie repose sur un triptyque : occupation + action juridique + action médiatique.

C'est l'action de l'Andra qui crée la riposte = forte diversité des luttes = réactivité. Ex : c'est l'arrivée des engins de travaux dans le bois qui a motivé l'occupation.

- « guérilla juridique ». ex : 4 procédures lancées après la perquisition de la maison BZL.
- Groupe juridique composé de 15 personnes.
- Groupe spécialisé sur la nucléarisation du territoire.
- L'implantation sur le territoire permet de se rapprocher de la population locale. La présence sur site a permis de mieux connaître l'action de l'Andra et mieux la combattre.
- Accaparement des terres par l'Andra = levier de mobilisation, peut-être davantage que l'aspect santé, etc.

Les pratiques à Bure :

À Bure, le déclencheur de nouveaux militants est né de l'occupation du Bois Lejuc. + importance de l'axe médiatique ET axe juridique ET occupation du terrain. + implantation sur le terrain (achats de maisons...).

- défendre une barricade.

+ mot clé qui revient = autogestion. Inspirés par les témoignages des militants de Bure présents à l'AG, les participants de l'atelier manifestent leur souhait de bénéficier de vraies formations aux outils qui font fonctionner une lutte de manière autonome, éventuellement de la part de ceux qui mettent en place ces outils à Bure.

Les opposants à Bure à l'atelier présentent les outils mis en place à Bure :

legal team

automédia

occupation

outils non légaux

réseaux sociaux

+ Professionnalisation des occupations de terrain. Bloquer physiquement la progression des pelleteuses dans le Bois Lejuc par exemple ou tenir une barricade, savoir la reconstruire. Professionnalisation de l'occupation, actes de sabotage collectifs : casser le mur. Angèle de Bure parle de « professionnalisation de la guérilla rurale » et insiste que tous les aspects de la lutte de terrain se tiennent : l'occupation physique de zones ciblées ne serait rien sans le travail de publicisation mené conjointement, ni sans le backup média fait par le Réseau ou encore sans la conduite d'action juridique.

Points d'échanges et de débats :

Nouvelles formes d'engagement : « papillonnage ». L'engagement militant n'est plus un bloc monolithique comme il l'a pu être pour les anciens militants. Aujourd'hui, c'est plus hétérogène, les gens piochent dans des combats, parfois de manière épisodique mais à fond. Ils viennent, ils partent, puis reviennent. Il empilent et multiplient les implications, en suivent plusieurs à la fois = exemple : anarcho-autonomes, luttes contre le néolibéralisme, altermondialisme, zadistes...

* Atelier « Mise en œuvre et appropriation de la Campagne 2018 Nucléaire militaire » :

Grands éléments de présentation et du contenu de l'atelier : présentation par Patrice Bouveret du Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) adopté à l'ONU le 7 juillet 2017 et présentation par Mélisande Seyzérian de la campagne pour la signature du TIAN qui a été lancée le 27 mars 2018.

Propositions et suggestions : il faut revoir le fonctionnement du comité et le CA doit rediscuter du soutien à la campagne référendaire.

Points d'échanges et de débats : les membres d'ACDN sont assez critiques envers le TIAN et développent une autre campagne pour un référendum sur les armes nucléaires. Ils demandent le soutien du Réseau. Le MAN ne comprend pas que le Réseau puisse avoir une campagne pour la signature du TIAN et soutienne dans le même temps une campagne pour le référendum.

Éléments de synthèse : l'atelier n'a pas permis d'avancer sur la mise en œuvre de la campagne pour la signature du TIAN mais a permis de constater une nouvelle fois qu'il y avait des divergences quant à la stratégie à adopter pour l'élimination des armes nucléaires. Afin que la campagne puisse se poursuivre, il faudrait avoir un espace de travail dédié à la campagne et un autre espace de débat, pour échanger sur ces différentes stratégies, sans compromettre le bon déroulé de la campagne.

* Atelier « Quelle campagne nationale pour fin 2018 / 2019 » :

Grands éléments de présentation et du contenu de l'atelier :
Défricher et premières pistes de réflexion et hiérarchisation.

Trois axes :

- 1- Qu'est-ce qui nécessite une campagne/action du Réseau ?
- 2- Qu'est-ce qui vous semble le plus parlant, le plus à même de toucher le grand public ?
- 3- Quelle condition pour que ça marche ? (outils pertinents, appropriation par les groupes et les personnes...)

1/ Déchets (Concertation, piscine, Cigéo) - Campagne Santé Faibles doses (Faibles doses : discours porté par les lobbies) – Eau – Transports (rails et route) – Prolongation, VD4 – EPR

2/ Risque – Démocratie – Santé - proximité/géographie – être dans le concret – privilégier la communication vers les familles – On peut se passer du nucléaire

3/ Temporalité : Actions décentralisées mais synchronisées bien anticipées – actions et outils de communication visuels – médias – éducation populaire – pouvoir d'action concrète (rendre du pouvoir d'action aux personnes) – boîte à outils – humour – Viser large « Entrer partout, comme la radioactivité » – action axée sur les conséquences de la santé suite à un accident

=> 2 grandes catégories :

- les moyens d'appropriation pour que les groupes puissent s'emparer d'une campagne (Question de temporalité / Centre de ressources et outils de com')
- comment on touche le grand public : question de l'humour, qui on cible et comment

Propositions et suggestions :

Faire un article d'analyse sur le vol de cadenas des armoires du système de contrôle-commande de l'EPR

Utiliser l'humour

Points d'échanges et de débats :

- En terme d'échéance, la priorité n'est pas forcément la thématique la plus importante
- Ex : santé est la thématique la plus parlante, mais pas forcément la plus urgente actuellement (EPR)
- => Sujets sur lesquels on est en réaction (actualités) et sujets sur lesquels on doit être proactif
- Mobilisation du grand public se fait plutôt « Contre » la fermeture des centrales, défense de son outil de travail
- Bassins d'emploi des grosses centrales sont vastes, Question de l'emploi est celle qui fait réagir => créer du lien avec les travailleurs, ouvrir des perspectives sur reconversion

Distribution de pastilles d'iodes et exercices simulés : discours porté est aussi « on maîtrise les risques » => double tranchant, pas seulement éveiller les consciences sur risque d'accident et impacts sanitaires

Éléments économiques intéressent peu au plan motivation, éléments techniques non plus

Pour toucher tout le monde il vaut mieux dépasser la spécificité du territoire

=> arguments ciblés en fonction des sites et des particularités locales ou arguments génériques mais concrets valables pour tous

Éléments de synthèse :

Thèmes Déchets et Eau-Santé semblent prépondérants

Nécessité de développer des Thèmes pérennes + thèmes d'actualité (thèmes sur lesquels on doit être proactif et ceux sur lesquels on est réactif)

La Santé peut être un point de convergence,

Tout mène à l'impact du nucléaire sur la santé, axe transversal de com' qui est permanent et peut toucher de près le grand public (famille, travailleurs...)

Valable également pour toutes les activités qui se situent entre la mine et les déchets

« Rentrer partout », arriver à faire mesurer/voir/percuter les choses aux gens que c'est proche d'eux et partout dans leur quotidien

Définir un objectif - Information et sensibilisation mais aussi des objectifs concrets qui peuvent marquer l'aboutissement/la fin (victoire, objectif atteignable, fermeture d'installations...)

- **Clôture de l'Assemblée générale et remerciements**

Petit mot du CA en remerciement de la participation active de chacun.

Votes largement majoritaires renforcent la légitimité des actions engagées de transformation en profondeur de la structure.

Salutations et bienvenue aux nouveaux élus en tant que membres du CA.

Discussions autour plan d'action furent constructives et les ateliers productifs, démontrent que le Réseau est à l'écoute des groupes.

D'ici le Congrès 2019, reste à finaliser le DLA, à veiller à ce que le départ du coordinateur général se fasse de manière constructive, à réussir les mobilisations nationales et locales à venir et fédérer au-delà des divergences pour gagner fin du nucléaire civil et militaire.

Merci à tou.te.s.

Clôture de l'Assemblée générale ordinaire

FIN DU COMPTE-RENDU